

ÉDITO



Jacky BERNARD
Trésorier Général

Je ne voudrais pas aborder cet éditorial de la publication de la plaquette de la combinaison des comptes du réseau PEP, sans saluer André Laffargue, mon prédécesseur aux fonctions de trésorier général de notre fédération, dont l'exercice budgétaire 2016 a été le dernier après 14 années d'engagement. Il a su doter notre réseau d'outils de communication financiers normés qui offrent tant aux membres de notre fédération qu'à nos partenaires un panorama précis et fiable de l'économie globale du réseau PEP.

Depuis 7 années la certification des comptes combinés permet de préciser et valoriser nos actions et de mieux identifier l'importance de l'engagement des PEP comme acteur de l'économie sociale et solidaire.

Acteur majeur de cette économie, présente sur l'ensemble du territoire national, notre dynamique de développement poly-sectorielle aux côtés de l'État, de ses partenaires et des personnes que nous accompagnons, notre souci de transparence et de professionnalisation ont forgé notre crédibilité.

Nous participons ainsi, collectivement, à prouver que le modèle associatif et fédératif, par-delà la création d'espaces d'engagements citoyens, est une voie crédible pour l'innovation sociale, alliant économie et solidarité face à un contexte politique et économique marqué par les inégalités sociales et territoriales.

Ainsi, la combinaison des comptes 2016 permet également de mesurer les enjeux économiques que notre réseau doit relever face aux nouveaux défis que nous nous sommes promis de relever au cours de l'année 2018 : la mise en œuvre du cinquième projet voté à Perpignan en 2017, la réforme statutaire de nos représentations territoriales, l'engagement de notre mouvement à se doter des moyens d'un développement partagé au profit de tous les territoires, accompagnement des mutations de nos secteurs d'activité alors que les contraintes financières pèsent.

Cette information financière sera je n'en doute pas un moyen important pour penser l'économie générale de notre réseau et nous permettra de poursuivre la co-construction d'une politique économique partagée au service de la mise en œuvre de notre projet fédéral.

Comptes certifiés par les cabinets Exco et Cogebis



SOMMAIRE

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP AU 31 DÉCEMBRE 2016 EN K€	6
BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP AU 31 DÉCEMBRE 2016 EN K€	7
RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP AU 31 DÉCEMBRE 2016 EN K€	8
VARIATION DE LA TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2016 EN K€	10
ANNEXE DES COMPTES COMBINÉS DU RÉSEAU PEP	11

- Présentation du réseau PEP
- Faits marquants
- Principes généraux
- Méthode de combinaison
- Changement de méthode comptable
- Périmètre
- Variation de périmètre
- Immobilisations
- Immobilisations financières
- Stocks et en-cours
- Créances
- Valeurs mobilières de placement
- Fonds associatifs
- Provisions pour indemnités de fin de carrière
- Fonds dédiés
- Reconnaissance des produits
- Résultat exceptionnel

NOTES SUR LE BILAN	20
---------------------------	-----------

- Immobilisations amortissements et dépréciations
- Détail des immobilisations financières
- Variation des provisions et dépréciations
- Variation des fonds propres
- Parts contributives dans les fonds propres combinés
- Parts contributives sur les fonds propres sans droits de reprises
- États de créances
- État des dettes





NOTES SUR LE RÉSULTAT

24

- Passage du résultat net social au résultat net combiné
- Résultat exceptionnel
- Les produits et charges d'exploitation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

27

- Détail des immobilisations
- Résultat combiné par secteurs d'activité
- Évolution des produits par régions
- Évolution des produits par nouvelles régions
- Répartition des adultes accompagnés par département
- Nombre d'adultes accompagnés par département par secteur d'activité
- Répartition des enfants accompagnés par département
- Nombre d'enfants accompagnés par département par secteur
- Les produits par région du social et médico-social
- Usagers du médico-social par région
- Les activités du secteur social et médico-social
- Petite enfance - enfance - adolescence
- Maisons des adolescents
- Adultes
- Adapter l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Seniors
- Les produits par région du secteur propre
- Les activités du secteur propre

RESSOURCES HUMAINES

42

- Les administrateurs, le bénévolat et les personnels mis à disposition ou affectés

BILAN ACTIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2016 EN K€

ACTIF	2016 BRUT	2016 AMORT & PROV	2016 NET	2015 NET	VARIATION	%
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	1 558	- 765	793	366	427	117%
Concessions, brevets, licences	4 935	- 4 136	800	812	- 13	-2%
Autres immobilisations incorporelles	582	- 351	231	154	77	50%
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	33	-	33	16	18	113%
S/total 1	7 109	- 5 252	1 857	1 348	509	38%
Immobilisations corporelles						
Terrains	36 415	- 2 527	33 888	31 517	2 371	8%
Constructions	573 339	- 258 031	315 308	296 854	18 454	6%
Installations techniques, matériel et outillage	81 414	- 69 159	12 256	12 492	- 237	-2%
Autres immobilisations corporelles	140 597	- 100 611	39 986	40 088	- 102	-
Immobilisations corporelles en cours	23 499	- 2	23 497	21 416	2 081	10%
Immobilisations grevées de droit	4 057	- 2 616	1 440	1 493	- 53	-4%
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	10 200	- 10	10 190	2 478	7 712	311%
S/total 2	869 520	- 432 956	436 564	406 338	30 226	7%
Immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations	204	-	204	341	- 136	-40%
Titres immobilisés	14 670	- 7	14 663	13 350	1 313	10%
Autres titres immobilisés	1 502	- 3	1 500	1 060	440	42%
Prêts	7 178	- 41	7 137	6 753	384	6%
Autres immobilisations financières	2 002	- 4	1 998	2 142	- 144	-7%
S/total 3	25 557	- 54	25 503	23 646	1 857	8%
TOTAL (I)	902 186	- 438 262	463 924	431 332	32 592	8%
Actif circulant						
Stocks et encours	866	- 23	842	868	- 25	-3%
Stocks produits finis	443	- 95	348	322	25	8%
Stocks de marchandises	87	-	87	92	- 5	-6%
Avances et acomptes versés sur commandes	410	-	410	500	- 90	-18%
Usagers et comptes rattachés	38 130	- 1 978	36 152	33 543	2 609	8%
Autres créances	22 911	- 692	22 220	18 520	3 700	20%
Valeur mobilières de placements	79 309	-	79 309	91 146	- 11 837	-13%
Disponibilités	240 390	-	240 390	220 512	19 878	9%
Charges constatées d'avance	3 480	-	3 480	3 250	230	7%
TOTAL (II)	386 027	- 2 789	383 238	368 753	14 485	4%
Comptes de régularisation						
Charges à répartir / plusieurs exercices	15	-	15	24	- 9	-39%
TOTAL (III)	15	-	15	24	- 9	-39%
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	1 288 228	- 441 051	847 177	800 110	47 067	6%

BILAN PASSIF COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2016 EN K€

PASSIF	2016	2015	VARIATION	%
Fonds Propres				
Fonds associatifs sans droits de reprise	26 290	29 804	- 3 515	-12%
Apports sans droits de reprise	10 842	10 116	726	7%
Legs et donations	7 898	7 449	449	6%
Fonds associatifs	23 057	20 115	2 942	15%
Subventions d'invest. affect. à biens renouvelables SDR	51 383	49 935	1 448	3%
Écart de réévaluation	8 349	10 355	- 2 007	-19%
Réserves	- 5 179	- 10 754	5 575	-52%
Report à nouveau	- 23 261	- 28 461	5 200	-18%
Résultat de l'exercice	1 500	2 053	- 553	-27%
	100 879	90 464	10 415	12%
Autres Fonds Associatifs				
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 733	1 764	- 31	-2%
Apports avec droits de reprise	2 103	1 797	306	17%
Legs et donations assortis d'obligations	532	532	-	-
Report à nouveau sous contrôle des tiers	- 18 728	- 18 909	181	-1%
Écart de réévaluation sur biens ADR	3 296	3 296	-	-
Réserves sous contrôles de tiers financeurs	196 689	187 152	9 537	5%
Subventions d'invest. sur biens renouvelables ADR	7 466	7 354	113	2%
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables	53 607	55 548	- 1 941	-3%
Provisions réglementées	102 732	91 604	11 128	12%
Droits de propriétaires (Commodat)	682	706	- 24	-3%
Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers	8 954	14 949	- 5 995	-40%
	359 068	345 793	13 275	4%
TOTAL (I)	459 947	436 257	23 690	5%
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	7 825	2 112	5 713	270%
Provisions pour charges	84 173	79 103	5 070	6%
TOTAL (II)	91 998	81 216	10 783	13%
Fonds dédiés				
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	14 897	19 536	- 4 638	-24%
Fonds dédiés sur autres ressources	1 179	1 084	94	9%
TOTAL (III)	16 076	20 620	- 4 544	-22%
Dettes				
Emprunts assortis de conditions particulières	1 037	944	93	10%
Emprunts et dettes / Établissements de crédit	152 690	140 781	11 909	8%
Emprunts et dettes financières diverses	6 390	6 682	- 292	-4%
Avances et acomptes reçus / commandes en cours	2 197	1 615	581	36%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 172	22 165	2 008	9%
Dettes fiscales et sociales	75 580	76 427	- 847	-1%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 803	2 658	1 145	43%
Autres dettes	10 190	7 279	2 911	40%
Comptes de régularisation passif				
Produits constatés d'avance	3 465	3 207	258	8%
TOTAL (IV)	279 156	262 016	17 139	7%
TOTAL DU PASSIF	847 177	800 110	47 067	6%

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2016 EN K€

	2016	2015	VARIATION	%
Ventes de marchandises	514	524	- 10	-2%
Production vendue	9 259	9 229	30	-
Prestations de services et produits de la tarification	712 853	689 372	23 480	3%
PRODUITS D'ACTIVITÉ	722 625	699 126	23 500	0
Production stockée	38	95	- 57	-60%
Production immobilisée	161	156	4	3%
Subventions d'exploitation	36 287	35 347	941	3%
Cotisations	1 142	541	601	111%
Autres produits	24 330	23 274	1 056	5%
Reprises sur provisions et amortissements d'exploitation	12 665	20 041	- 7 376	-37%
Transferts de charges	8 628	8 282	346	4%
TOTAL (I)	805 876	786 862	19 014	2%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de Marchandises	1 187	1 294	- 107	-8%
Variation de stocks Marchandises	4	4	-	-
Achats de MP et autres approvisionnements	5 929	3 097	2 833	91%
Variation de stocks MP et autres approvisionnements	16	72	- 56	-78%
Autres achats et charges externes	160 159	158 437	1 722	1%
Impôts, Taxes et versements assimilés	41 372	40 068	1 304	3%
Charges de Personnel	370 855	357 582	13 273	4%
Charges sociales	159 396	152 756	6 640	4%
Dotations amort. & prov. d'exploitation	35 420	34 083	1 337	4%
Dot. aux prov/actifs circulant, risques et charges	23 831	15 256	8 575	56%
Autres charges	3 384	3 024	360	12%
TOTAL (II)	801 552	765 672	35 881	5%
OPÉRATIONS EN COMMUN				
QP produit sur opérations faites en commun	8 160	8 550	- 390	-5%
QP charges sur opérations faites en commun	8 580	8 667	- 87	-1%
TOTAL (III)	- 419	- 116	- 303	261%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II+III)	3 904	21 073	- 17 169	-81%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participations	362	387	- 24	-6%
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 180	1 176	4	0,4%
Reprises sur provisions & Transfert de charges	1	15	- 14	-93%
Autres produits financiers	1 263	1 486	- 223	-15%
TOTAL (IV)	2 807	3 064	- 257	-8%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	1	32	- 31	-97%
Intérêts et charges assimilées	4 597	4 608	- 11	-0,2%
TOTAL (V)	4 598	4 640	- 42	-1%
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	- 1 791	- 1 577	- 214	14%
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III+IV-V)	2 113	19 497	- 17 384	-89%

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 703	5 044	- 1 341	-27%
Produits exceptionnel sur opération de capital	7 173	6 703	471	7%
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	4 416	4 275	141	3%
Reprises de provisions & transfert de charges	6 177	6 477	- 300	-5%
Total (VI)	21 469	22 499	- 1 030	-5%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 797	6 512	- 4 715	-72%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	626	578	48	8%
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	7 267	12 612	- 5 345	-42%
Valeur nette actifs cédés	4 333	3 678	654	18%
Total (VII)	14 022	23 380	- 9 358	-40%
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	7 447	- 881	8 329	-945%
Impôts sur les bénéfices	331	340	- 9	-3%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 178	5 440	- 1 262	-23%
Report des ressources affectées des exercices précédents	5 402	4 166	1 236	30%
5 - Excédent ou déficit (Produits - Charges)	10 454	17 002	- 6 548	-39%
TOTAL DES PRODUITS	843 715	825 141	18 574	2%
TOTAL DES CHARGES	833 260	808 139	25 121	3%



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2016 EN K€

TRÉSORERIE AU 31/12/2015	311 658
Capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice	53 279
- Résultat net de l'exercice	10 454
- Dotations / reprises amortissements et provisions	42 845
- Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	- 20
Variation du BFR d'exploitation	- 1 021
- Variation des stocks	- 5
- Variation des clients	- 1 147
- Variation des dettes fournisseurs	3 301
- Variation des dettes fiscales et sociales	- 553
- Variation des autres dettes/créances	- 2 617
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ À L'EXPLOITATION	52 258
Investissements financés sur l'exercice	- 53 510
- Acquisition d'immobilisations	- 63 341
- Diminution d'immobilisations	23 092
- Mouvements internes et variation de périmètre	- 13 261
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS	- 53 510
Variation des fonds dédiés	- 4 544
Emprunts	11 754
Subventions reçues	- 360
Écart de réévaluation	- 2 007
Fonds propres variation de périmètre	6 012
Autres variations des fonds propres	- 1 519
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX FINANCEMENTS	9 337
TRÉSORERIE AU 31/12/2016	319 742



ANNEXE

des comptes combinés du réseau PEP



Les comptes combinés sont publiés depuis 2011. Ils reflètent la situation comptable de l'ensemble des associations départementales, régionales, territoriales partenaires et organisme de gestion de la Fédération Générale des PEP compris dans le périmètre de combinaison. Par arrêté du 18 janvier 2013, sur avis favorable du Conseil d'État, le ministre de l'intérieur a déclaré conformes les modifications statutaires apportées par l'Assemblée Générale de la FGPEP de juin 2010. La combinaison des comptes des composantes de la FGPEP est une obligation statutaire.

Présentation du réseau PEP

Les PEP sont un réseau fédéral créé en 1915. En 2016, il est composé de 91 associations départementales, 14 unions régionales, 3 associations territoriales, 3 associations partenaires, 1 organisme de gestion et la fédération générale.

La fédération générale des PEP est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919.

Les PEP interviennent au profit d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles au travers de deux grands domaines d'activités :

→ Le domaine éducation et loisirs

Ce sont les actions pédagogiques, éducatives, culturelles et de loisirs : classes de découvertes, vacances, loisirs et séjours en famille pour tous, actions scolaires et périscolaires (accueils de loisirs sans hébergement, ALSH, accompagnement de la scolarité, contrats éducatifs...), politiques éducatives de proximité (crèches, multi-accueils, réussite scolaire, parentalité etc.).

→ Le domaine social et médico-social

Ce sont les actions pour les personnes dites « à besoins spécifiques » : réponses aux besoins des jeunes et des adultes en situation de handicap, actions pour l'accompagnement social, médical et professionnel des personnes et scolarisation des élèves malades ou accidentés à domicile avec le dispositif SAPAD. La dimension transversale aux deux domaines d'activités est l'accompagnement de la personne. Cette fonction d'accompagnement traverse l'ensemble des secteurs d'activité des PEP. Elle s'exerce avant tout comme une démarche et place la personne, responsable de son projet de vie, librement défini, au cœur des préoccupations et de l'action. La finalité que l'on peut donner à l'ensemble des prises de position et à l'ensemble des actions du réseau PEP est :

Agir pour une émancipation permettant l'accès de tous, à l'ensemble de leurs droits de citoyen(s).



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

ANNEXE

des comptes combinés du réseau PEP

Les informations suivantes ont été collectées sur la base des éléments d'information portés à notre connaissance au travers des états financiers et annexes des comptes individuels.

FAITS MARQUANTS

→ Indemnités de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière a entraîné la comptabilisation d'une dotation nette de 7 243 K€ dans le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2016. Le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision en 2016, il est passé de 2.03 % à 1.31 %. L'impact de la baisse du taux d'actualisation sur la dotation nette est estimé à 6.7 M€

→ Projets de construction - achats de locaux ou bâtiments

- Fin des travaux de l'IME la Savoie (PEP 01)
- Travaux en cours sur le centre Le Cosse à Agde (PEP ADS)
- Travaux de rénovation du CAMSP (PEP 09)
- Construction en cours de l'ESAT Riceys (PEP 10)
- Fin des travaux de la MECS de Lézignan, achat de locaux à Carcassonne et ouverture du centre St Marcel (PEP 11)
- Travaux de rénovation du centre la Vignole (PEP 12)
- Travaux d'extension de la cafétéria « l'Intervalle », et travaux en cours sur l'ESAT. Poursuite des travaux sur le site de Valmy (PEP 21 et SCI Les Cigognes)
- Poursuite des travaux sur le centre Le Hedraou à Perros Guirec (PEP 22)
- Livraison des nouveaux locaux du CMPP et CAMPS de Moriani (PEP 2B)
- Livraison des nouveaux locaux du CMPP de Chartres (PEP 28)
- Fin des travaux d'accessibilité de la Maison d'enfants Kreister (PEP 29)
- Travaux en cours sur l'IME La Barandonne (PEP 30)
- Fin des travaux de construction de l'internat de l'IME (PEP 31)
- Livraison du bâtiment de l'ITEP Louis Bives (APEAJ 31)
- Poursuite des travaux de rénovation des bâtiments d'Auch, et projet de construction d'un bâtiment pour le foyer d'hébergement (PEP 32)
- Travaux de rénovation en cours d'un chai en salle de spectacle à l'ESAT la Bulle Bleue, achat des locaux du collège St Paul et travaux en cours (PEP 34)
- Acquisition de deux maisons pour le Lieu de Vie Vent du Sud et la Maison de Gannedel (PEP 35)
- Travaux de restructuration et d'extension en cours de l'ESAT et l'ESAT hors les murs. Projet de restructuration et d'investissement pour 2 nouveaux foyers (PEP 36)
- Travaux de rénovation en cours du Foyer l'Amitié (PEP 41)
- Début des travaux du Pôle Loire Centre à Montrond les Bains (PEP 42)
- Fin des travaux de construction de la blanchisserie (PEP 52)
- Travaux de rénovation en cours sur les sites d'Alleverd et de Primel (PEP 53)
- Début des travaux de mise aux normes du centre la Combelle (PEP 54)
- Travaux en cours d'aménagement du siège et poursuite de la construction en cours des CMPP de Beauvais et Compiègne (PEP 60)
- Travaux de rénovation de l'ESAT Salie, du Foyer de vie URT, de l'IME Plan Cousu et de JG Production et Social (PEP 64)
- Fin des travaux de l'IME (SCI PEP 69)
- Extension des locaux de l'IME l'Orbize (PEP 71)
- Fin de la deuxième phase des travaux du centre de Mandres Les Roses (PEP 75)
- Poursuite du projet de construction d'un IME à Eu et d'un ITEP à Dieppe (PEP 76)
- Livraison du bâtiment siège de l'association (GPA79-16)
- Poursuite de la réhabilitation de l'IEM Indigo, Fin des travaux d'extension du foyer de Montmorillon (PEP 86)
- Achat de locaux à Limoges pour le siège, le CAMSP et le SESSAD (PEP 87)
- Travaux de construction en cours pour le CAMSP et le SESSAD de Sens (PEP 89)
- Projet de construction d'un ITEP et d'une unité de 6 places d'internat (UR Pays de Loire)
- Projet de construction de l'IEM Roura (PEP Guyane)

→ Ouvertures et reprises de nouvelles structures ou activités

- Ouverture d'une unité d'enseignement maternelle Autisme à Gap (PEP ADS)
- Création d'une unité scolaire maternelle à St Félix (PEP 12)
- Ouverture de la MARPHVIE à Méreau (PEP 18)
- Reprise de la gestion de 3 MARPA, nouveaux marchés de périscolaires (PEP 21)
- Ouverture du dispositif ITEP Ados (PEP 22)
- Absorption de l'association Réseau Creusois Adolescents (PEP 23)
- Absorption de l'AMPP Drôme Sud (PEP SRA)
- Reprise en gestion de l'Institut André Beulé et gestion de des ALSH de deux collectivités supplémentaires (PEP 28)
- Ouverture de l'antenne de la résidence Habitat Jeunes à Quimperlé (PEP 29)
- Création d'un LAEP (PEP 31)
- Ouverture d'une unité handicap rare (CESDA 34)
- Ouverture d'une unité d'enseignement externalisée à Châteauroux et du PCPE (Pôle de Compétence et Prestation Externalisée) (PEP 36)
- Ouverture d'un SESSAD TED à St Malo (PEP 35)
- Nouvelle activité d'accueil de migrant sur le centre de Biscarosse (PEP 40)
- Ouverture d'un SAID - Service d'aide à l'insertion professionnelle (PEP 42)
- Obtention de la gestion du service jeunesse de Guérande et de l'accueil de loisirs de Héric, démarrage du SATÉD (Service d'Aide et de Tutorat à l'Élève en Décolarisation) (PEP 44)
- Nouvelle activité d'accueil de migrants sur les 3 centres, nouvelle activité de fourniture de repas avec la mairie de Montmartin (PEP 50)
- Ouverture d'une antenne du Sessad à Campagne les Hesdin (PEP 62)
- Ouverture d'un service d'aide à la vie (SAVS) polyvalent pour adulte handicapés (PEP 64)
- Ouverture de deux centres périscolaires (PEP Alsace)
- Création d'une antenne CAMSP à St André (PEP 66)
- Ouverture de l'internat Favre, et création d'un pôle handicaps rares (PEP 69)
- Début d'activité du SAMSAH (PEP 71)
- Extension du SESSAD, gestion dans le cadre d'une délégation du multi accueil « La Ritournelle » (PEP 87)
- Reprise de gestion de l'ALSH Les Portes d'Anjou (UR Pays de Loire)

→ Cessions - transferts - fusions

- Fusion absorption de l'association Entre d'Eux (PEP 09)
- Fusion des FAM Bel Air et Grandes Terres, fusion de l'ESAT de Veaugues et Vesdun (PEP 18)
- Projet d'apport à une nouvelle association des PEP 21 PEP 58 PEP 89 PEP 25
- Mise en vente du bâtiment de Saint Quay Portrieux (PEP 22)
- Vente du bâtiment du Rédarès (PEP 30)
- Vente d'un terrain à Andernos Les Bains (PEP 33)
- Vente du bâtiment Prenovel (PEP 39)
- Cession du centre de Tholy (PEP 59)
- Mise en vente du Chalet de Peyranère (PEP 64)
- Fusion des 3 CAMSP (PEP 71)
- Mise en vente du Château de Rieux (PEP 76)
- Vente des locaux de Grière (PEP 86)
- Transfert en cours de la gestion de la MECS de Remoncourt à une association non PEP (PEP 88)



ANNEXE

des comptes combinés réseau PEP



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

Principes généraux

Les comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément au règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et 99-02 relatif à l'établissement des comptes combinés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices ainsi que de la continuité de l'activité. Il a été fait application des recommandations particulières résultant du guide d'arrêté des comptes PEP. Les comptes combinés ont été établis en milliers d'euros et comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Méthode de combinaison

Les entités du groupe étant des associations, elles ont été combinées selon la méthode de l'intégration globale. Le traitement des comptes intragroupes a été réalisé de la manière suivante :

Les créances et les dettes entre entités du périmètre ont été éliminées, il en va de même des principaux flux de produits et de charges. Le total des flux non réciproques et non éliminés au 31 décembre 2016 se ventile comme suit :

- Au titre des produits et charges: 3.8 K€. Cet écart est constaté dans le compte de résultat en autres charges d'exploitation.
- Au titre des créances et dettes: 2.1 K€. Cet écart est constaté au passif du bilan dans le poste autres dettes.

→ **Les règles suivantes ont été appliquées:**

Les indemnités de fin de carrière ont été retraitées selon la méthode groupe (cf paragraphe relatif aux faits marquants). Les provisions pour risques et charges suivantes ont été reclassées :

- Provisions pour formation et autres charges de personnel en dettes sociales
- Provisions pour rémunération des travailleurs handicapés en dettes sociales
- Crédits non reconductibles et provisions pour investissement et travaux en provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations.
- Crédits non reconductibles affectés à des actions ciblées en fonds dédiés.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été opéré sur l'exercice 2016.

Évènements postérieurs

Il n'y a pas d'évènements postérieurs susceptibles d'impacter de façon significative les comptes combinés au 31/12/2016.



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

PÉRIMÈTRE

LISTE DES ENTITÉS

1	AIN	33	GIRONDE	65	HAUTES-PYRÉNÉES		
2	AISNE	34	HÉRAULT	66	PYRÉNÉES-ORIENTALES		
3	ALLIER	35	ÎLE-ET-VILAINE	67	BAS RHIN		
4	ALPES DE HAUTE PROVENCE	36	INDRE	68	HAUT RHIN		
5	HAUTES-ALPES ADS	37	INDRE-ET-LOIRE	69	RHÔNE		
6	ALPES-MARITIMES	38	ISÈRE	70	HAUTE-SAÔNE		
7	ARDÈCHE	Repris par PEP SRA	39	JURA	71	SAÔNE-ET-LOIRE	
8	ARDENNES	NC	40	LANDES	72	SARTHE	
9	ARIÈGE		41	LOIR-ET-CHER	73	SAVOIE	
10	AUBE		42	LOIRE	74	HAUTE-SAVOIE	
11	AUDE		43	HAUTE-LOIRE	75	PARIS	
12	AVEYRON		44	LOIRE-ATLANTIQUE	76	SEINE-MARITIME	
13	BOUCHES-DU-RHÔNE		45	LOIRET	77	SEINE ET MARNE	
14	CALVADOS		46	LOT	78	YVELINES	
15	CANTAL		47	LOT-ET-GARONNE	79	DEUX-SÈVRES	
16	CHARENTE		48	LOZÈRE	80	SOMME	
17	CHARENTE-MARITIME	Sortie périmètre	49	MAINE-ET-LOIRE	Repris par UR PDL	81	TARN
18	CHER		50	MANCHE	82	TARN-ET-GARONNE	
19	CORRÈZE		51	MARNE	83	VAR	
201	CORSE DU SUD		52	HAUTE-MARNE	84	VAUCLUSE	
202	HAUTE CORSE		53	MAYENNE	85	VENDÉE	
21	CÔTE-D'OR		54	MEURTHE-ET-MOSELLE	86	VIENNE	
22	CÔTES-D'ARMOR		55	MEUSE	87	HAUTE-VIENNE	
23	CREUSE		56	MORBIHAN	88	VOSGES	
24	DORDOGNE		57	MOSELLE	89	YONNE	
25	DOUBS		58	NIÈVRE	90	TERRITOIRE-DE-BELFORT	
26	DRÔME	Repris par PEP SRA	59	NORD	91	ESSONNE	
27	EURE		60	OISE	92	HAUTS-DE-SEINE	
28	EURE-ET-LOIRE		61	ORNE	93	SEINE-SAINT-DENIS	
29	FINISTÈRE		62	PAS-DE-CALAIS	94	VAL-DE-MARNE	
30	GARD		63	PUY-DE-DÔME	95	VAL-D'OISE	
31	HAUTE-GARONNE		64	PYRÉNÉES ATLANTIQUES	900	PEP DÉCOUVERTES	
32	GERS		301	SRA	99	FÉDÉRATION	
			302	GPA79	113	URPEP LANGUEDOC-ROUSSILLON	
						Sortie périmètre	
971	GUADELOUPE	Repris par PEP Guyane	303	CESDA 34	114	URPEP LIMOUSIN	
973	GUYANE		304	HALTE POUCE	Entrée de périmètre	115	URPEP LORRAINE
974	RÉUNION		305	AALCI	NC	116	URPEP MIDI-PYRÉNÉES
975	MAYOTTE		306	APEAJ	Entrée de périmètre	117	URPEP NORD PAS-DE-CALAIS
						NC	
102	URPEP AQUITAINE					118	URPEP PAYS-DE-LA-LOIRE
103	URPEP AUVERGNE		108	URPEP CHAMPAGNE-ARDENNE		119	URPEP PICARDIE
						NC	
104	URPEP BASSE-NORMANDIE		110	URPEP FRANCHE-COMTÉ		120	URPEP POITOU-CHARENTES
		Sortie périmètre					
105	URPEP BOURGOGNE		111	URPEP HAUTE-NORMANDIE		121	URPEP PROVENCE ALPES-CÔTE-D'AZUR
					Sortie périmètre		
106	URPEP BRETAGNE		107	URPEP CENTRE		122	URPEP RHÔNE-ALPES

Variation de périmètre

L'impact des variations de périmètre sur les produits est une hausse estimée à **11 378 K€**.

L'absence d'intégration de certaines entités s'explique par :

- L'absence d'activité en cours (UR Nord Pas de Calais, UR PEP Picardie)
- L'absence de communication des éléments nécessaires à la combinaison des comptes (Les PEP des Ardennes - AALCI)
- La sortie définitive du réseau PEP (Les PEP de Charentes Maritime)

En 2016, l'impact sur l'actif net des entrées et sorties de périmètre s'élève à : 20 928 K€

Les états financiers des SCI et structures rattachées lorsque l'information est significative et disponible ont été intégrés dans les états financiers des entités combinées.

Les SCI des PEP 80 ont été incluses dans le périmètre des PEP 80 en 2016. La nouvelle SCI des PEP 09 a été incluse dans le périmètre des PEP 09 en 2016.



Immobilisations

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage. Par dérogation certaines immobilisations font l'objet d'une revalorisation justifiant l'existence d'écarts de réévaluations figurant au passif du bilan pour un montant de **11 645 K€**.

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉES
Constructions (selon type)	20 à 50 ans
Agencements et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier et matériel bureau	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

ANNEXE

des comptes combinés du réseau PEP

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres immobilisés concernent des participations dans des structures qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, soit parce que l'information n'a pas été fournie, soit parce que l'entité ne dispose pas d'un contrôle exclusif sur l'entité détenue. Les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le prix de revient calculé est supérieur à la valeur probable de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances internes au réseau ont été éliminées ainsi que les dépréciations pour créances correspondantes.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt et des intérêts acquis à la clôture.

Il est précisé que ces valeurs mobilières de placement font soit l'objet d'un «aller-retour» au 31 décembre, soit l'objet d'une dépréciation lorsqu'une moins-value latente est constatée.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs sont composés de :

→ Fonds propres :

- Des fonds associatifs sans droits de reprise, des réserves et des excédents, qui sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.
- Des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et donations.
- Des subventions d'investissements affectées à des biens propres et sans droits de reprise.
- Des réserves.
- Des écarts de réévaluation. Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités des PEP (centre de vacances, Sapad, crèches, etc.).

→ Autres fonds associatifs :

- Des fonds associatifs avec droits de reprise sont des fonds susceptibles de reprise notamment dans le secteur médico-social.
- Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droits de reprise.
- Des écarts de réévaluation.
- Des dépenses refusées par les autorités de tarification restant à la charge des associations de manière temporaire ou définitive.
- Des provisions réglementées constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale (instruction M22) et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03.
- Des subventions d'investissements sur biens avec droits de reprise.

Provisions pour indemnités de fin de carrière

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres du personnel a été comptabilisé sous forme de provisions.

La méthode de calcul utilisée pour la détermination du montant de la provision retraite est la suivante :

Conformément au règlement CRC2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les associations ont une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elles devront faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers et ce sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. C'est notamment le cas au niveau des provisions pour risques sociaux. Des provisions sont constituées en application du règlement comptable médico-social et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03. Dans les rares cas où les données des entités étaient manquantes, un calcul forfaitaire a été réalisé basé sur la moyenne des indemnités de fin de carrière observées au sein du réseau. Comme précisé dans le paragraphe sur les faits marquants, le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision et a été baissé de 2.03 % à 1.31 %.

EFFECTIF CONCERNÉ		CDI
Age théorique de départ à la retraite		65 ans
Taux de croissance (progression) des salaires		1.8 %
Taux d'actualisation		1.31 %
Turn-over	Taux défini par tranches d'âge	
Table de mortalité utilisée		Insee 2008
Taux de charges sociales		58 %

Les principales conventions applicables sont notamment la CCN 66 relative aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCN 51 relative aux établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratifs, CCN 89 relative à l'animation et la CCN 79 applicable aux médecins des CMPP.

Fonds dédiés

Les ressources obtenues par des subventions, des dons et affectées à des objets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard du financeur, sont portées en fin d'exercice au bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés en charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les financements affectés reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la clôture. Les sommes inscrites en fonds dédiés sont comptabilisées en produits au poste « report des ressources non utilisées des exercices précédents » au fur et à mesure de leur utilisation.

Reconnaissance des produits

Conformément au plan comptable associatif, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit au passif en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses. Les dons et legs sont portés en produit dès réception des fonds.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut des éléments inhabituels anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent.



© Richard Kalvar / Magnum Photos pour les PEPs

NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

IMMOBILISATIONS	AU 31/12/2015	VARIATIONS DE PÉRI- MÈTRE	AUGMENTA- TIONS	DIMINUTIONS	AUTRES VARIATIONS	AU 31/12/2016
Frais d'établissement	1 007		551			1 558
Concessions, brevets, licences	4 540	80	405	-95	5	4 935
Autres immobilisations incorporelles	486		153	-10	-46	582
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	16		29	-4	-8	33
Immobilisations incorporelles	6 049	80	1 138	-109	-49	7 109
Terrains	33 999	570	583	-303	1 564	36 415
Constructions	538 534	9 790	16 740	-10 183	18 458	573 339
Installation & matériel industriel	80 041	802	3 189	-2 641	23	81 414
Autres immobilisations corporelles	138 376	12	9 480	-7 684	412	140 597
Immobilisations corporelles en cours	21 422	1 030	20 832	-219	-19 566	23 499
Immobilisations grevées de droit	4 036		21			4 057
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2 478	6 603	8 028	-14	-6 894	10 200
Immobilisations corporelles	818 887	18 807	58 873	-21 043	-6 003	869 520
Créances rattachées à des participations	341		56	-193		204
Titres immobilisés	13 357	368	1 914	-910	-59	14 670
Autres titres immobilisés	1 062		489	-19	-30	1 502
Prêts	6 835	87	604	-337	-10	7 178
Autres immobilisations financières	2 145	74	267	-482	-3	2 002
Immobilisations financières	23 740	530	3 330	-1 940	-103	25 557

Le montant des réévaluations des immobilisations corporelles s'élève à 11 645 K€ et concerne les constructions de 10 associations. Quatre associations ont conclu un contrat de crédit-bail immobilier. Les modalités financières n'ayant pas été transmises, l'activation du bien au bilan n'a pas été réalisée au 31 décembre 2016. Les loyers ont été comptabilisés en 2016.

AMORTISSEMENTS / DÉPRÉCIATIONS	AU 31/12/2015	VARIATIONS DE PÉRI- MÈTRE	AUGMENTA- TIONS	DIMINUTIONS	AUTRES VARIATIONS	AU 31/12/2016
Amortissements des frais d'établissement	641		135		-11	765
Amortissements concessions, brevets, licences	3 728	79	415	-98	12	4 136
Amortis. Autres immobilisations incorporelles	331		23	-4		351
Immobilisations incorporelles	4 701	79	573	-102	1	5 252
Amortissements terrains	2 483		221	-173	-4	2 527
Amortissements constructions	241 679	5 156	21 472	-6 611	-3 665	258 031
Amortissements installations techniques, mat. & out.	67 549	607	4 073	-2 778	-292	69 159
Amortissements autres immobilisations corporelles	98 289	846	9 279	-7 198	-605	100 611
Immobilisations corporelles en cours	6			-231	227	2
Amortissements immobilisations grevées de droit	2 543		75		-1	2 616
Avance et acomptes sur immobilisations corporelles			10			10
Immobilisations corporelles	412 549	6 609	35 130	-16 991	-4 340	432 956

Détail des immobilisations financières

Au 31 décembre 2016, les prêts concernent principalement l'effort construction ainsi qu'une avance preneur de 2.500 K€ relative à un contrat de crédit-bail. Les titres immobilisés se rapportent principalement à des placements à long terme.

VARIATION DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

PROVISIONS	AU 31/12/2015	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTA- TIONS	DIMINUTIONS	AUTRES VARIATIONS	AU 31/12/2016
Provisions réglementées / renforcement couverture BFR	8 116	298	68	-752	-111	7 618
Provisions réglementées / immobilisations	67 590	3 445	6 913	-2 500	2 634	78 082
Provisions réglementée/ amortissements dérogatoires	1 380	15	126	-1 779	1 802	1 544
Autres provisions réglementées	14 518	80	2 046	-756	-401	15 488
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	91 604	3 839	9 152	-5 787	3 924	102 732
Provisions pour litiges	4 817	427	1 317	-1 038	117	5 641
Provisions pour engagements de retraites	64 413		15 094	-5 574	15	73 949
Provisions pour grosses réparation	717		1 381	-964	-924	209
Autres provisions pour risques et charges	11 268		5 404	-3 522	-950	12 200
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	81 216	427	23 196	-11 098	-1 742	91 998
Titres immobilisés provisions	7					7
Autres titres immobilisés provisions	3			-1	1	3
Prêts provisions	82				-41	41
Autres immobilisations financières provi- sions			1		-1	
Provisions pour dépôts	3					4
Immobilisations financières	94		1	-1	-41	54
Stock matières premières et consom- mables - dépréciations	30				-7	23
Stocks produits finis dépréciations	77		30	-11	-1	95
Dépréciations de stocks	108		30	-11	-8	119
Usagers et comptes rattachés provisions	1 928	18	534	-740	239	1 978
Autres créances provisions	752		19	-130	51	692
Dépréciations des comptes clients	2 679	18	553	-870	290	2 670
Valeur mobilières de placements provi- sions	2				-2	
Dépréciations autres	2				-2	
Total dépréciations	2 883	18	584	-882	239	2 843
TOTAL GÉNÉRAL	175 702	4 284	32 932	-17 766	2 422	197 574

La provision pour indemnité retraite a été comptabilisée selon la méthode préconisée dans le guide d'arrêté des comptes PEP, la totalité de l'engagement s'élève à 73 949 K€ au 31 décembre 2016.

La variation de l'engagement a été comptabilisée en charges et produits d'exploitation pour un montant net de 7 243 K€.

NOTES SUR LE BILAN

VARIATION DES FONDS PROPRES

EN K€

	AU 31/12/2015	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTA- TIONS	DIMINUTIONS	AUTRES VARIATIONS	AU 31/12/2016
Fonds propres						
Fonds associatifs sans droits de reprise	29 804	67	14	-2	-3 594	26 290
Apports sans droits de reprise	10 116		192		534	10 842
Legs et donations	7 449	304	94		52	7 898
Fonds associatifs	20 115	-4	72		2 874	23 057
Subventions d'invest. affectées à biens renouvelables SDR	49 935	157	515		776	51 383
Écarts de réévaluation	10 355				-2 007	8 349
Réserves	-10 754	2 008	2	-77	3 643	-5 179
Report à nouveau	-28 610	3 272	147	12	1 918	-23 261
FONDS PROPRES	88 411	5 804	1 036	-67	4 196	99 379
Variation des autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 764			-2	-29	1 733
Apports avec droits de reprise	1 797	306		-8	7	2 103
Legs et donations assortis d'obligations	532					532
Écarts de réévaluation sur biens ADR	3 296					3 296
Droits de propriétaires (Commodat)	706		-11		-14	682
Fonds avec droits de reprise	8 096	306	-11	-9	-36	8 346
Réserves sous contrôles des tiers financeurs						
Réserves de propre assureur	512					512
Excédents affectés à l'investissement	96 639		527	-142	5 184	102 209
Excédents affectés à investissement CPOM (art R.314-43-1)	12 933			10	628	13 571
Excédents affectés à couverture BFR (réserve trésorerie)	38 110	59		-59	-311	37 800
Réserves de compensation	23 343		26	-45	2 804	26 128
Réserves de compensation EHPAD	201		-49			152
Réserves de compensation autres services (art. L.312-1)	133				-8	125
Excédents affectés en réserves de compensation des amortissements	15 280		224		688	16 192
Réserves sous contrôle des tiers financeurs	187 152	59	728	-236	8 985	196 689
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur						
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-16 186		63	-27	107	-16 042
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeur	11 044		427	-1 959	2 432	11 945
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-13 767		94	14	-970	-14 630
Réserves sous contrôle des tiers financeurs	-18 909		584	-1 972	1 569	-18 728
Provisions réglementées sous contrôle des tiers financeurs						
Provisions réglementées pour renouvellement des immobil.	67 590	3 445	6 913	-2 500	2 634	78 082
Autres provisions réglementées	24 014	394	2 240	-3 287	1 290	24 650
Provisions réglementées	91 604	3 839	9 152	-5 787	3 924	102 732
Subventions d'investissements						
Subventions d'investissement sur biens renouvelables ADR	7 354	151		-6	-32	7 466
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	55 548	43	-1 573	-191	-220	53 607
Subventions d'investissements avec droits de reprise	62 902	194	-1 573	-197	-252	61 074
FONDS PROPRES SOUS CONTRÔLE DES TIERS	330 845	4 399	8 880	-8 200	14 190	350 113
Résultat de l'exercice	17 002	128	10 454		-17 130	10 454
TOTAUX	436 257	10 330	20 370	-8 267	1 257	459 947

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDs PROPRES COMBINÉS

Parts contributives dans les fonds propres combinés

ASSOCIATION PEP	VALEUR CONTRIBUTIVE GLOBALE	
21	Côte-d'Or	5,84%
76	Seine-Maritime	4,92%
64	Pyrénées-Atlantiques	4,31%
60	Oise	3,80%
19	Corrèze	3,64%
34	Hérault	3,52%
66	Pyrénées-Orientales	3,44%
45	Loiret	3,38%
18	Cher	3,18%
973	Guyane	3,11%
62	Pas-de-Calais	2,52%
86	Vienne	2,29%
118	Urpep Pays-de-la-Loire	2,22%
36	Indre	2,22%
71	Saône-et-Loire	2,21%
12	Aveyron	2,18%
306	APEAJ	2,15%
56	Morbihan	2,06%
05	Hautes-Alpes ADS	2,02%
30	Gard	1,64%
35	Île-et-Vilaine	1,61%
99	FGPEP	1,60%
63	Puy-de-Dôme	1,37%
33	Gironde	1,31%
06	Alpes-Maritimes	1,28%
31	Haute-Garonne	1,26%
01	Ain	1,17%
301	SRA	1,11%
302	GPA79	1,11%
83	Var	1,11%
32	Gers	1,10%
11	Aude	1,09%
43	Haute-Loire	1,07%
87	Haute-Vienne	1,04%

Parts contributives sur les fonds propres sans droits de reprises

ASSOCIATION PEP	VALEUR CONTRIBUTIVE SUR FONDs PROPRES SANS DROITS DE REPRISES	
99	FGPEP	6,99%
34	Hérault	6,53%
21	Côte-d'Or	6,47%
86	Vienne	5,34%
31	Haute-Garonne	4,91%
50	Manche	4,47%
56	Morbihan	4,42%
306	APEAJ	4,24%
973	Guyane	4,15%
19	Corrèze	3,82%
05	Hautes-Alpes ADS	3,40%
62	Pas-de-Calais	3,15%
39	Jura	3,09%
33	Gironde	2,91%
32	Gers	2,55%
71	Saône-et-Loire	2,28%
974	Réunion	2,08%
79	Deux-Sèvres	2,05%
15	Cantal	2,03%
66	Pyrénées-Orientales	1,92%
76	Seine-Maritime	1,87%
12	Aveyron	1,84%
59	Nord	1,77%
85	Vendée	1,66%
54	Meurthe-et-Moselle	1,35%
09	Ariège	1,24%
10	Aube	1,21%
18	Cher	1,20%
63	Puy-de-Dôme	1,17%
57	Moselle	1,02%
92	Hauts-de-Seine	1,01%
68	Haut-Rhin	1,01%

Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise et des autres fonds associatifs. Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs. Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social.

NOTES SUR LE BILAN

ÉTATS DE CRÉANCES

en K€

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des créances et dettes internes éliminées s'élève à 4 768 K€. Le total des dépréciations de créances éliminé s'élève à 819 K€.

	AU 31/12/2016	ÉCHÉANCES	
		< 1 AN	> 1 AN
Titres et actions	1 502	87	1 415
Créances rattachées à des participations	204	204	
Autres titres immobilisés (droit de créance)	3 285	410	2 875
Titres immobilisés autres qu'activité portefeuille	10 837	559	10 279
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	548	37	511
Prêts	7 128	290	6 838
Prêts au personnel	50	1	49
Dépôts et cautionnements versés	1 751	169	1 582
Autres immobilisations financières	251	68	183
Total immobilisations financières	25 557	1 826	23 731
Avances & acomptes versés/commandes	410	406	5
Total avances et acomptes sur commandes	410	406	5
Usagers et clients	23 698	22 403	1 295
Caisse Sécurité Sociale Tarifications et prix journée	2 116	2 116	
Départements	2 663	2 663	
Autres tiers payants	239	239	
Etat	1 932	1 932	
Redevables exercice précédent	809	809	
Créances douteuses ou litigieuses	1 100	674	425
Usagers et clients produits non encore facturés	5 573	5 538	36
TOTAL USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	38 130	36 374	1 756
Fournisseurs débiteurs - autres avoirs	84	84	
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	178	178	
Personnel avances et acomptes débit et oppositions	150	150	
Produits à recevoir	1 082	1 054	28
Etat : Subventions à recevoir	5 941	5 915	26
TVA déductibles	1 582	1 582	
Associations affiliées et autres créances	4 245	4 245	
Débiteurs divers	17	16	1
Divers - Produits à recevoir tiers	9 632	9 632	
TOTAL AUTRES CRÉANCES	22 911	22 856	56
TOTAL CRÉANCES	87 009	61 461	25 547

ÉTAT DES DETTES

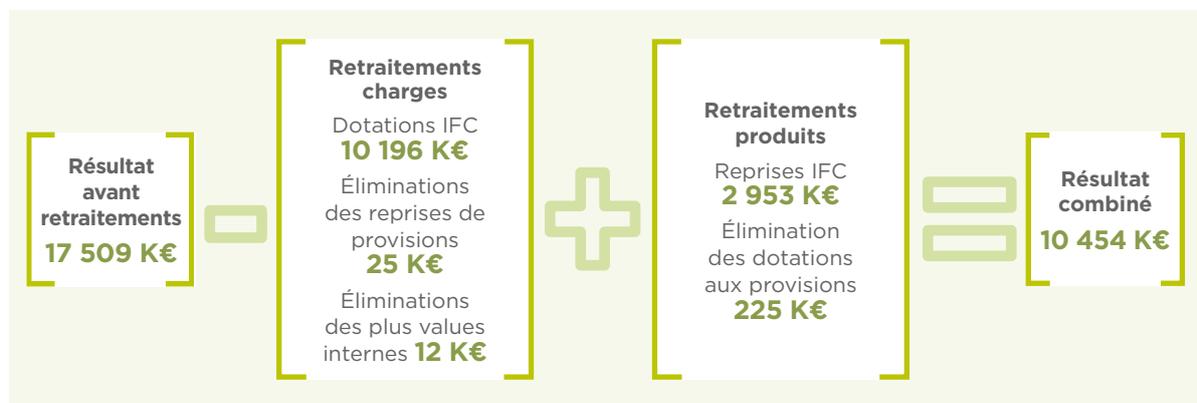
EN K€

	AU 31/12/2016	ÉCHÉANCES		
		< 1 AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	841	109	402	330
Autres avances et prêts	197	20	55	122
Emprunts et dettes assortis de conditions	1 037	129	457	451
Emprunts auprès établissements financiers	152 690	11 197	34 865	106 628
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit	152 690	11 197	34 865	106 628
Dépôts et cautionnements reçus	201	137	21	43
Emprunts et dettes financières diverses	5 315	251	1 103	3 962
Autres emprunts	393	150	132	110
Autres dettes	12	12		
Intérêts courus s/autres emprunts & dettes financières	469	469		
Emprunts et dettes financières diverses	6 390	1 019	1 256	4 115
Avances & acomptes reçus/commandes	2 197	2 196	1	
Avances et acomptes reçus	2 197	2 196	1	
Fournisseurs	18 343	18 343		
Fournisseurs factures non parvenues	5 829	5 265	564	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 172	23 608	564	
Personnel rémunérations dues	412	412		
Comités d'entreprise, d'établissement...	1 182	1 182		
Personnel charges à payer, produits à recevoir	21 913	21 901	12	
Sécurité sociale	14 830	14 830		
Autres organismes sociaux	10 282	10 282		
Organismes sociaux charges à payer	1 002	1 002		
Charges sociales sur congés payés	8 258	8 258		
Autres charges à payer	7 219	2 107	5 112	
Etat charges et taxes à payer	10 483	10 058	425	
Dettes fiscales et sociales	75 580	70 031	5 549	
Fournisseurs d'immobilisations	3 803	3 743	5	56
Dettes sur immobilisations	3 803	3 743	5	56
Redevables, usagers et clients créditeurs	655	655		
Clients créditeurs - autres avoirs	1 494	1 494		
Rabais remises ristournes (RRR) à accorder	154	154		
Dettes diverses	4 704	4 704		
Charges à payer sur ressources affectées	239	34	205	
Autres charges à payer	2 580	2 560	20	
Recettes à classer ou à régulariser	58	58		
Legs et donations en cours de réalisation	306	306		
Total autres dettes	10 189	9 964	225	
TOTAL DETTES	276 059	121 887	42 922	111 250

NOTES SUR LE RÉSULTAT

Passage du résultat net social au résultat net combiné

Le résultat combiné 2016 s'élève à 10 454 K€. Cet excédent s'analyse comme suit :



Résultat exceptionnel

→ Le résultat exceptionnel se ventile:

Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	1 793
Résultat exceptionnel sur cessions d'immobilisation	2 280
Résultat sur dotations et reprises exceptionnelles	-1 215
Résultat sur autres éléments exceptionnels	48
Transferts de charges exceptionnelles	125
Subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 416
Résultat exceptionnel	7 447

Les produits et charges d'exploitation

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des flux de produits/charges internes éliminés en 2016 s'élève à 19 860 K€.

Ces opérations sont principalement la contrepartie des ventes de séjours inter-réseau, comptabilisées dans les associations en produits/achats et autres charges externes. Il s'agit également des reversements des

dotations résultant des conventionnements entre la Fédération et les différents ministères. Il subsiste en charges et produits d'exploitation des opérations qui concernent des frais de siège et ne peuvent être éliminées dans la mesure où les entités concernées n'ont pas procédé à l'affectation de ces frais dans des rubriques de charges du compte de résultat. Le solde résiduel des flux non éliminés en 2016 s'élève à 3.8 K€.

INFORMATIONS

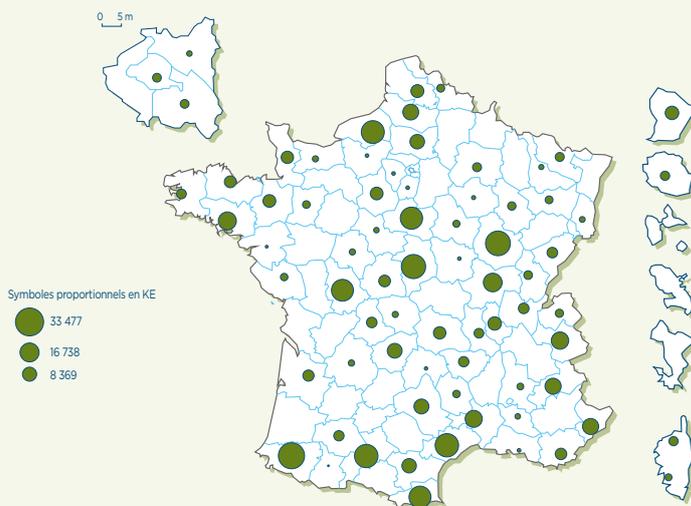
complémentaires

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

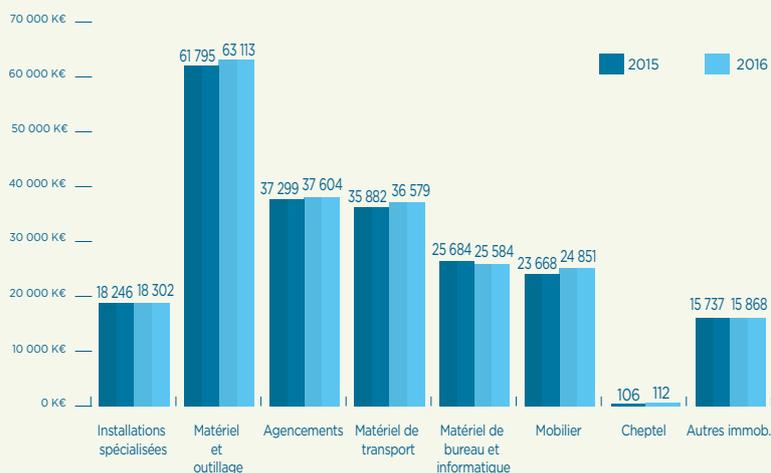
ÉVOLUTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER EN VALEUR BRUTE EN K€



PATRIMOINE IMMOBILIER PAR DÉPARTEMENT



DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN VALEUR BRUTE



INFORMATIONS

complémentaires

Résultat combiné par secteurs d'activité

Le secteur social et médico-social se compose de tous les établissements financés par des produits de tarification issus de l'État, des collectivités locales, de l'assurance maladie, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ESAT partie aide sociale, CHRS, etc.), et des frais de siège agréés hors ceux inclus dans les ESAT production.

Le secteur propre se compose des autres établissements (DEL, SAPAD, ESAT partie commerciale, AVS, petite enfance, politiques éducatives de proximité et des frais de fonctionnement du siège statutaire). La ventilation des produits et charges d'exploitation par activité a été réalisée sur la base des informations reçues des associations départementales et unions régionales.

EN K€

	2016	2015	VARIATION	%	2016	
					SMS	SECTEUR PROPRE
PRODUITS						
Ventes de marchandises	514	524	- 10	-2%	33	481
Production vendue	9 259	9 229	30	-	987	8 272
Prestations de services et produits de la tarification	712 853	689 372	23 480	3%	624 874	87 979
PRODUITS D'ACTIVITÉS	722 625	699 126	23 500	3%	625 894	96 731
Production stockée	38	95	- 57	-60%	2	36
Production immobilisée	161	156	4	3%	52	109
Subventions d'exploitation	36 287	35 347	941	3%	6 942	29 345
Cotisations	1 142	541	601	111%	483	660
Autres Produits	24 330	23 274	1 056	5%	9 027	15 303
Reprises d'amortissements et provisions	12 665	20 041	- 7 376	-37%	10 054	2 611
Transfert de charges	8 628	8 282	346	4%	3 981	4 647
TOTAL (I)	805 876	786 862	19 014	2%	656 434	149 442
Charges d'exploitation						
Achats de Marchandises	1 187	1 294	- 107	-8%	184	1 003
Variation de stocks Marchandises	4	4	-	1%	1	2
Achats de MP et autres approvisionnements	5 929	3 097	2 833	91%	1 665	4 264
Variation de stocks MP et autres approvisionnements	16	72	- 56	-78%	2	14
Autres achats et charges externes	160 159	158 437	1 722	1%	114 065	46 094
Impôts, Taxes et versements assimilés	41 372	40 068	1 304	3%	36 590	4 782
Charges de Personnel	370 855	357 582	13 273	4%	306 117	64 737
Charges sociales	159 396	152 756	6 640	4%	135 826	23 570
Dotations amortissements & provisions d'exploitation	35 420	34 083	1 337	4%	27 578	7 842
Dotations aux prov/actifs circulant, risques et charges	23 831	15 256	8 575	56%	18 814	5 017
Autres charges	3 384	3 024	360	12%	2 261	1 123
TOTAL (II)	801 552	765 672	35 881	5%	643 104	158 449
Opérations en commun						
QP produits sur opérations faites en commun	8 160	8 550	- 390	-5%	3 139	5 021
QP charges sur opérations faites en commun	8 580	8 667	- 87	-1%	7 837	742
TOTAL (III)	- 419	- 116	- 303	261%	- 4 698	4 279
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II+III)	3 904	21 073	- 17 169	-81%	8 632	- 4 728

	2016	2015	VARIATION	%	2016	
					SMS	SECTEUR PROPRE
PRODUITS FINANCIERS						
Produits de participations	362	387	- 24	-6%	209	153
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 180	1 176	4	-	475	705
Reprises sur provisions & Transfert de charges	1	15	- 14	-93%	1	1
Autres produits financiers	1 263	1 486	- 223	-15%	592	671
TOTAL (IV)	2 807	3 064	- 257	-8%	1 277	1 531
CHARGES FINANCIÈRE						
Dotations financières aux amortissements et provisions	1	32	- 31	-97%	1	-
Intérêts et charges assimilées	4 597	4 608	- 11	-	3 819	778
TOTAL (V)	4 598	4 640	- 42	-1%	3 820	778
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	- 1 791	- 1 577	- 214	14%	- 2 544	753
3 - RÉSULTAT COURANT (I-II+III+IV-V)	2 113	19 497	- 17 384	-89%	6 089	- 3 975
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 703	5 044	- 1 341	-27%	2 502	1 201
Produits exceptionnel sur opération de capital	7 173	6 703	471	7%	1 746	5 428
Subventions d'investissement virées au résultat	4 416	4 275	141	3%	3 001	1 414
Reprises de provisions & transfert de charges	6 177	6 477	- 300	-5%	4 011	2 166
TOTAL (VI)	21 469	22 499	- 1 030	-5%	11 260	10 209
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 797	6 512	- 4 715	-72%	933	864
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	626	578	48	8%	579	47
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	7 267	12 612	- 5 345	-42%	7 025	242
Valeur nette actifs cédés	4 333	3 678	654	18%	637	3 696
TOTAL (VII)	14 022	23 380	- 9 358	-40%	9 174	4 849
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	7 447	- 881	8 329	-945%	2 086	5 361
Impôts sur les bénéfices	331	340	- 9	-3%	158	173
Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 178	5 440	- 1 262	-23%	2 882	1 295
Reports des ressources affectées des exercices précédents	5 402	4 166	1 236	30%	3 820	1 582
5 - EXCÉDENT OU DÉFICIT (Produits - Charges)	10 454	17 002	- 6 548	-39%	8 954	1 500
TOTAL DES PRODUITS	843 715	825 141	18 574	2%	675 929	167 785
TOTAL DES CHARGES	833 260	808 139	25 121	3%	666 975	166 285

INFORMATIONS

complémentaires

Évolution des produits par régions

EN K€

RÉGIONS	NOMBRE D'ASSOCIATIONS	ETP	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	
	2016		2016	2015	VARIATION	%
ALSACE	1	139	7 771	7 021	750	11%
AQUITAINE	5	600	50 925	52 999	-2 075	-4%
AUVERGNE	5	180	13 130	13 640	-510	-4%
BASSE-NORMANDIE	3	105	2 826	2 599	228	9%
BOURGOGNE	5	1 129	80 856	77 236	3 620	5%
BRETAGNE	5	823	53 714	54 274	-560	-1%
CENTRE	7	1 784	127 244	124 325	2 919	2%
CHAMPAGNE	4	185	12 778	12 443	335	3%
CORSE	2	168	8 694	8 020	674	8%
FRANCHE-COMTÉ	5	183	13 446	12 624	822	7%
HAUTE-NORMANDIE	2	248	19 189	20 753	-1 565	-8%
ÎLE-DE-FRANCE	8	297	24 226	25 676	-1 450	-6%
LANGUEDOC ROUSSILLON	7	1 248	80 919	76 691	4 228	6%
LIMOUSIN	4	617	39 865	39 097	768	2%
LORRAINE	5	332	23 081	22 916	165	1%
MIDI-PYRÉNÉES	9	589	51 272	38 301	12 971	34%
NORD PAS-DE-CALAIS	2	349	24 207	24 602	-394	-2%
PACA	6	475	32 353	31 803	549	2%
PAYS-DE-LA-LOIRE	5	464	30 283	31 845	-1 562	-5%
PICARDIE	3	629	46 220	45 041	1 179	3%
POITOU-CHARENTES	5	483	35 822	34 223	1 599	5%
RHÔNE-ALPES	7	620	45 494	44 717	777	2%
DOM	3	176	11 577	15 623	-4 046	-26%
TOTAL GÉNÉRAL	108	11 821	835 891	816 468	19 423	2%

Les variations de périmètre de l'année 2016 ont une incidence sur les produits d'exploitation de :

- de la région Midi Pyrénées avec l'entrée de l'association APEAJ
- de la région Languedoc Roussillon avec l'entrée de l'association Halte Pouce

Évolution des produits par nouvelles régions

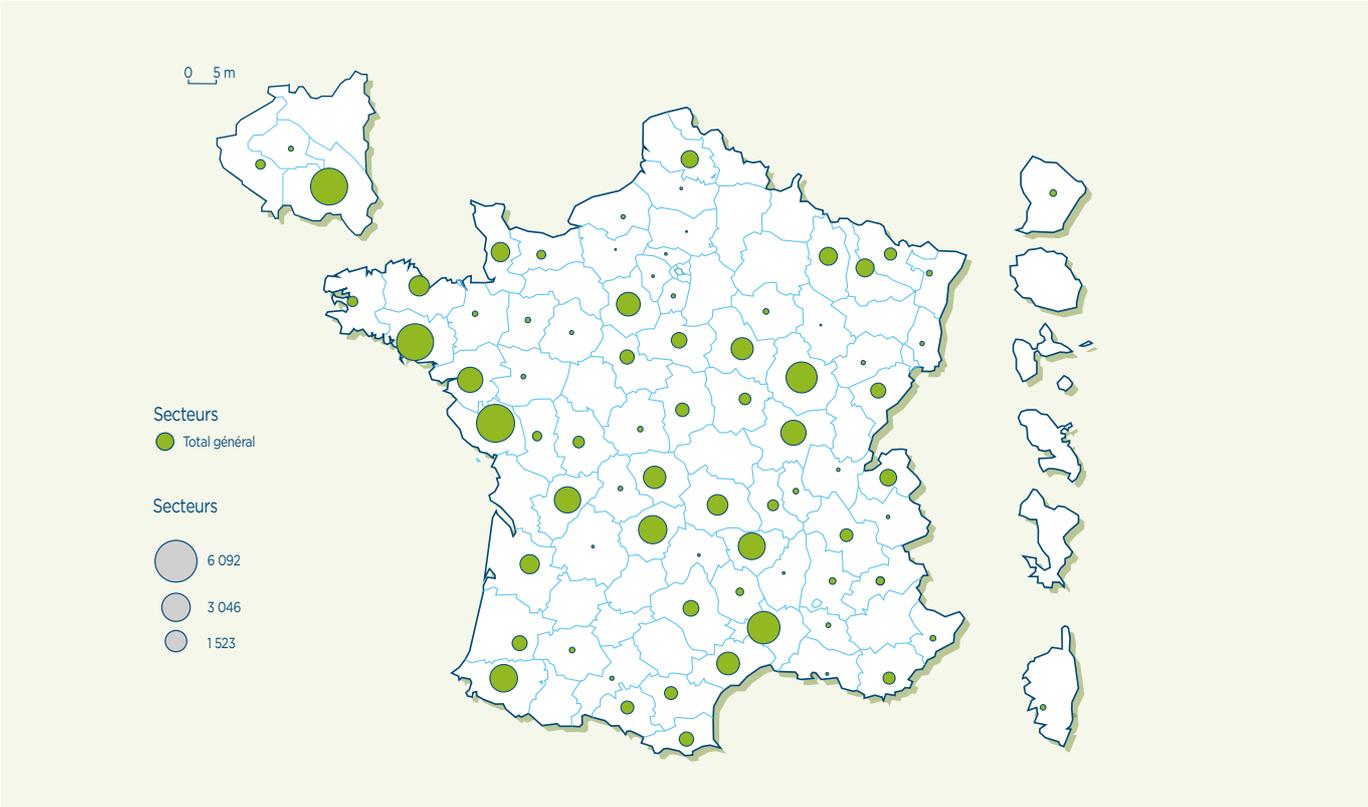
NOUVELLES RÉGIONS	NOMBRE D'ASSOCIATIONS	ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	ETP	TOTAL DES PRODUITS		VARIATIONS	
				2016	2015	VARIATIONS	%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	12	117	800	58 624	58 357	267	-
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	10	192	1 312	94 301	89 860	4 442	5%
BRETAGNE	5	104	822	53 714	54 274	-560	-1%
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	7	268	1 784	127 244	124 325	2 919	2%
CORSE	2	21	168	8 694	8 020	674	8%
GRAND-EST	10	148	582	43 630	42 380	1 250	3%
HAUTS-DE-FRANCE	5	79	978	70 427	69 642	785	1%
ÎLE-DE-FRANCE	8	26	297	24 226	25 676	-1 450	-6%
NORMANDIE	5	44	353	22 015	23 352	-1 337	-6%
NOUVELLE-AQUITAINE	14	148	1 699	126 611	126 319	292	-
OCCITANIE	16	164	1 910	132 191	114 992	17 199	15%
PAYS-DE-LA-LOIRE	5	47	464	30 283	31 865	-1 581	-5%
PROVENCE-ALPES-CÔTE-AZUR	6	61	475	32 353	31 803	549	2%
DOM	3	34	178	11 577	15 623	-4 046	-26%
TOTAL GÉNÉRAL	108	1 453	11 821	835 891	816 488	19 404	2%



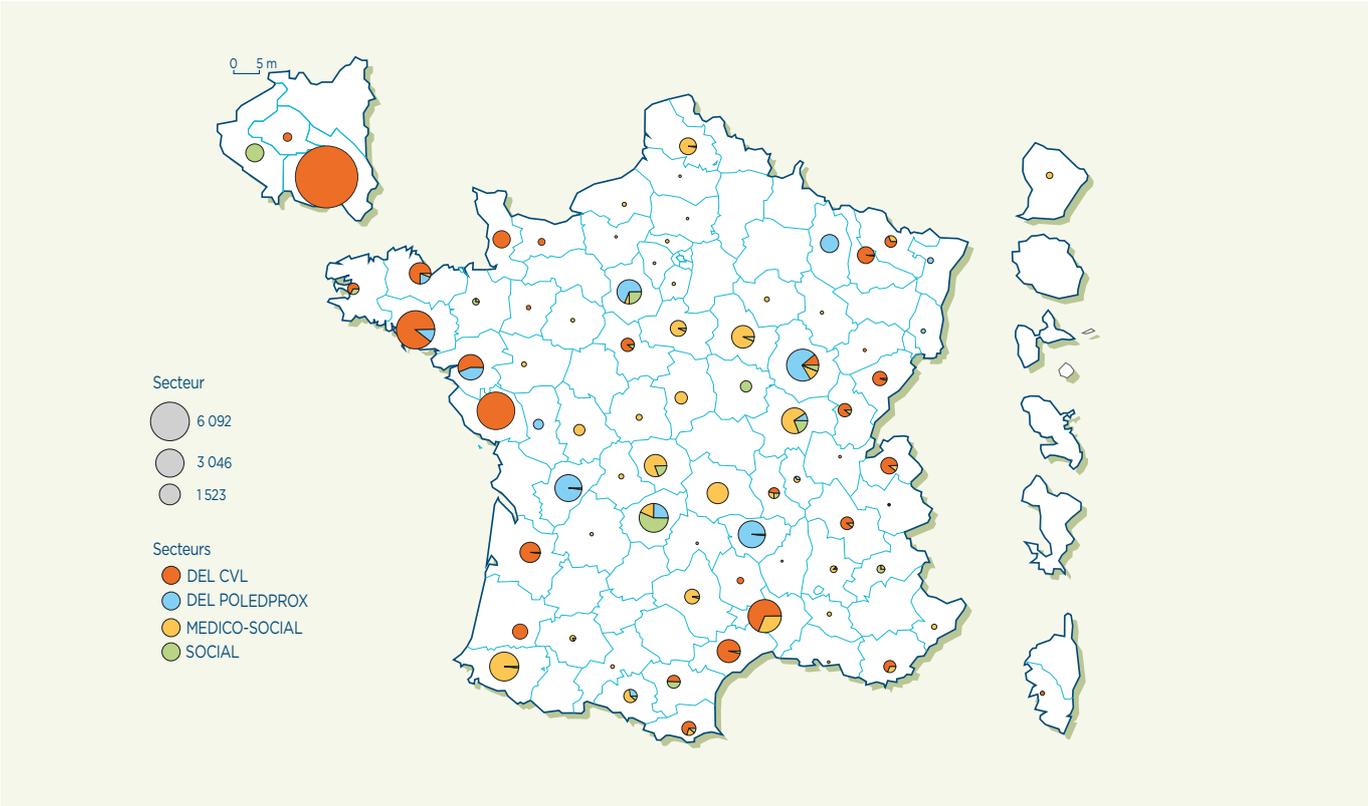
INFORMATIONS

complémentaires

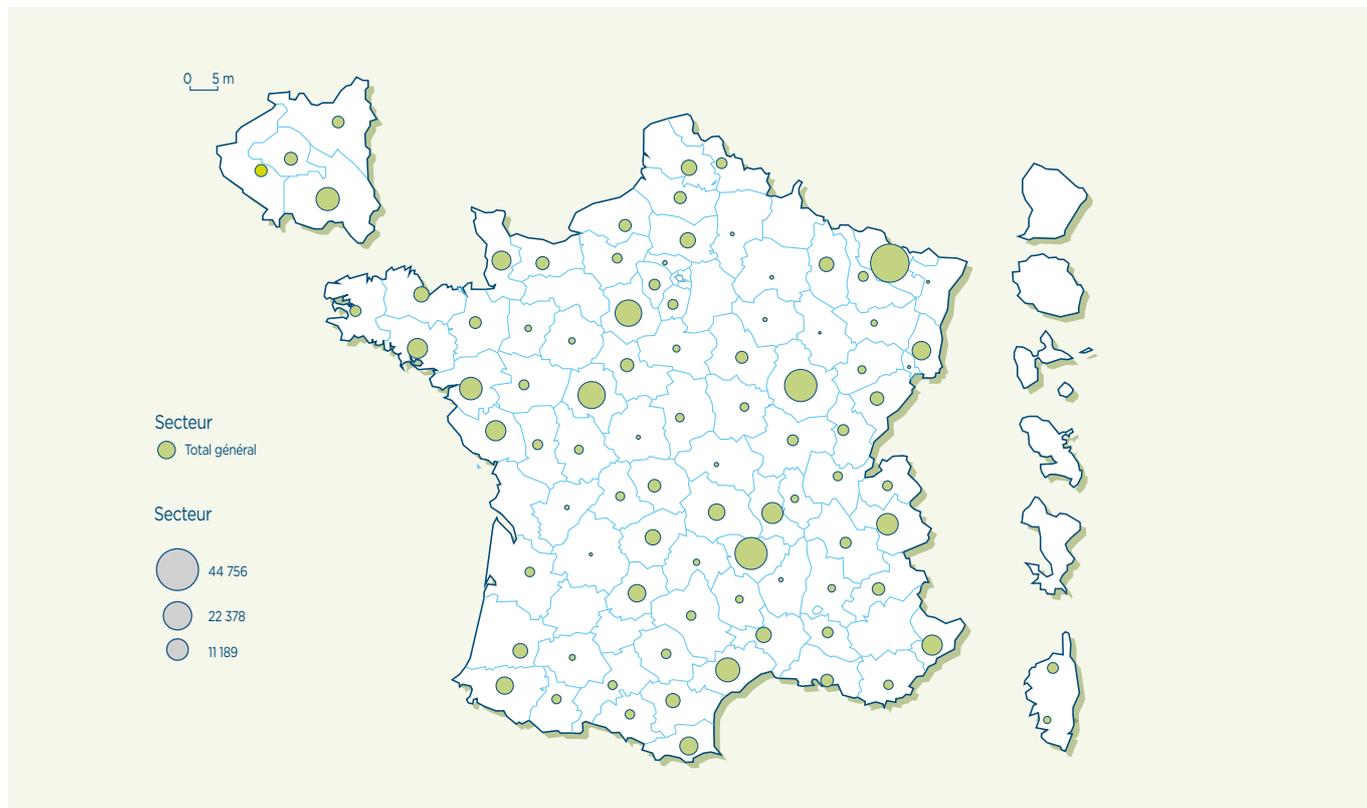
RÉPARTITION DES ADULTES ACCOMPAGNÉS PAR DÉPARTEMENT



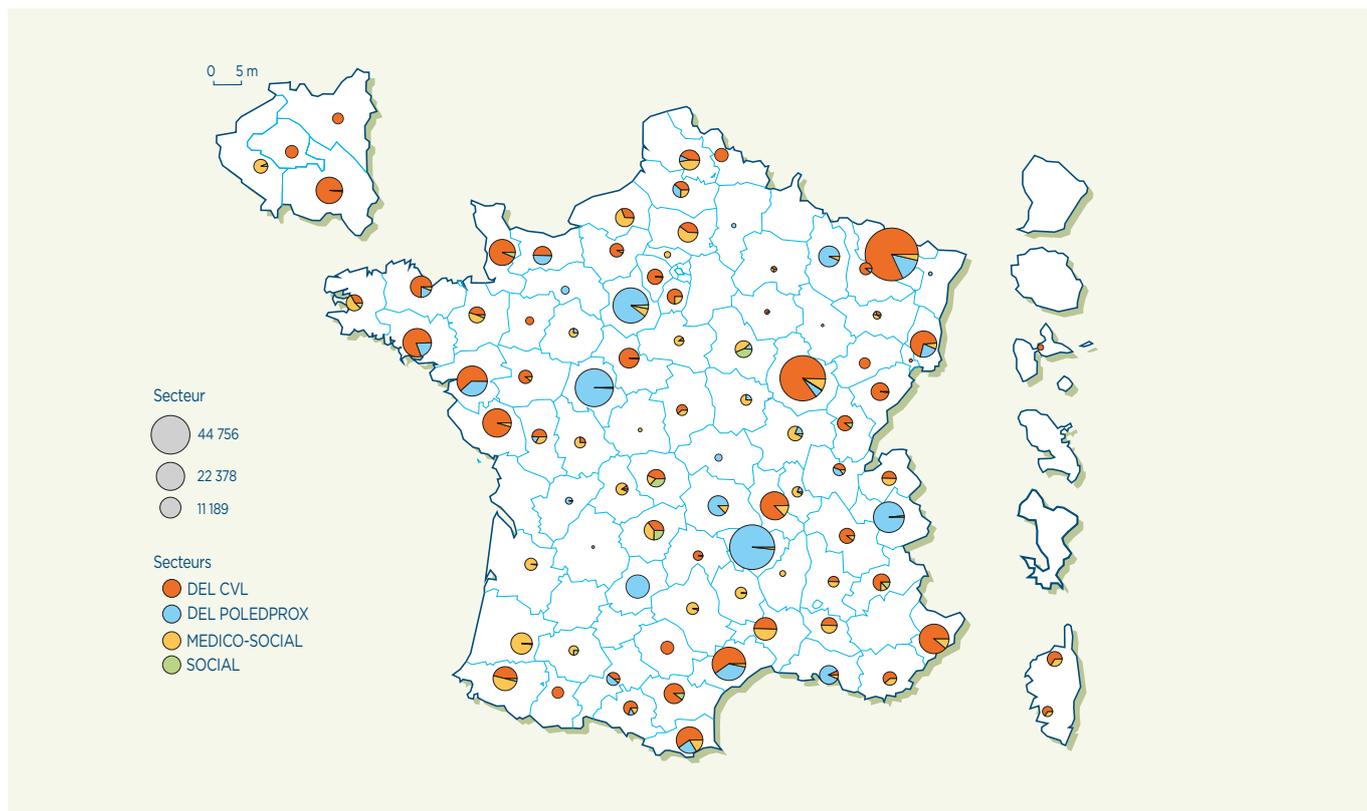
NOMBRE D'ADULTES ACCOMPAGNÉS PAR DÉPARTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR DÉPARTEMENT



NOMBRE D'ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR DÉPARTEMENT PAR SECTEUR



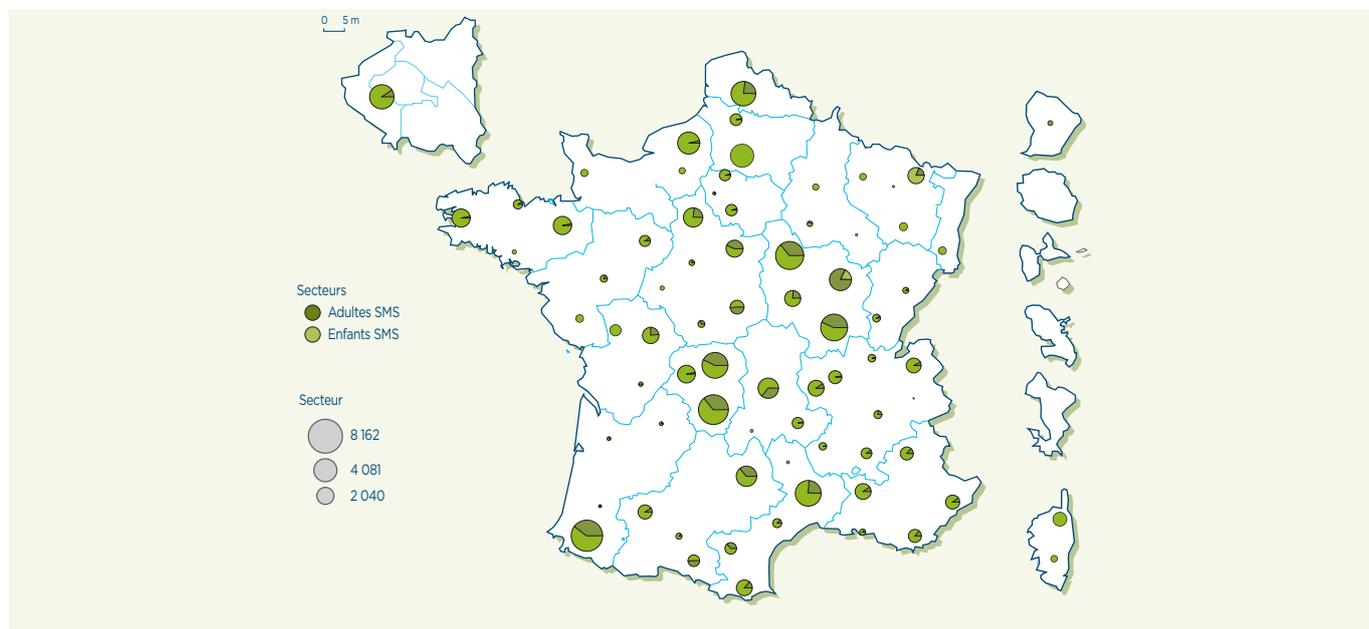
INFORMATIONS

complémentaires

Les produits par région du social et médico-social

RÉGIONS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	
		2016	2015	MONTANT	%
ALSACE	1	825	804	22	3%
AQUITAINE	38	39 046	41 688	-2 641	-6%
AUVERGNE	15	11 435	11 868	-433	-4%
BASSE-NORMANDIE					
BOURGOGNE	90	65 174	61 782	3 393	5%
BRETAGNE	69	44 409	44 401	9	-
CENTRE	124	95 750	93 342	2 408	3%
CHAMPAGNE	20	11 635	11 280	355	3%
CORSE	14	7 247	6 650	597	9%
FRANCHE-COMTÉ	5	9 696	8 726	970	11%
HAUTE-NORMANDIE	24	18 291	19 543	-1 252	-6%
ÎLE-DE-FRANCE	9	14 249	14 134	115	1%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	58	73 300	69 305	3 995	6%
LIMOUSIN	41	33 699	33 445	254	1%
LORRAINE	26	13 417	13 769	-352	-3%
MIDI-PYRÉNÉES	49	47 488	35 456	12 032	34%
NORD PAS-DE-CALAIS	20	18 307	19 299	-992	-5%
PACA	48	27 893	26 996	897	3%
PAYS-DE-LA-LOIRE	22	25 077	25 878	-801	-3%
PICARDIE	41	38 429	39 822	-1 392	-3%
POITOU-CHARENTES	37	27 397	27 390	7	-
RHÔNE-ALPES	77	42 052	41 326	726	2%
DOM	28	11 114	15 050	-3 936	-26%
TOTAL GÉNÉRAL	856	675 929	661 951	13 979	2%

USAGERS DU MÉDICO-SOCIAL PAR RÉGION



Les activités du secteur social et médico-social

Le réseau PEP assure l'accompagnement de plus de 90 000 enfants, adolescents et adultes au travers de l'activité de plus de 850 établissements, services et dispositifs sociaux et médico-sociaux.

Son domaine social et médico-social propose des accompagnements diversifiés et modulables tout au long du parcours de vie des personnes et ce, quelques soient les singularités de ces dernières (tous types de handicaps et de troubles) : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement social, accompagnement dans l'emploi, prise en charge sanitaire en centre de soins et de rééducation fonctionnelle, hôpitaux de jour, etc.

Le réseau PEP s'adresse ainsi aux enfants et aux adolescents (IME, ITEP, IES, CAMSP, CMPP, SESSAD pour tout type de handicap...), aux adultes (EA, ESAT, dispositifs d'emploi accompagné, FH, FO, FAM, MAS, les services SAVS...) et aux personnes âgées, (EHPAD, MARPA, MAS...) des services de soins infirmiers et d'aide à domicile, etc. Par ailleurs, il gère plus de 70 structures répondant à des besoins relevant de la difficulté sociale, de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Petite enfance - enfance - adolescence

Avec ses 157 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques-CMPP (dont 84 antennes) et ses 70 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce-CAMSP (dont 33 antennes), le Mouvement PEP constitue notamment le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France.

Il contribue ainsi efficacement, à l'accompagnement des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire, en promouvant, dès le plus jeune âge, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel par la mise en œuvre d'une démarche résolument inclusive au sein de ses établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Maisons des adolescents

Le réseau gère 5 Maisons des adolescents. Chaque dispositif MDA dispose d'un lieu où les adolescents en mal-être viennent « poser leurs maux ». Ils répondent à leurs attentes, à celles de leurs parents et de nombreux professionnels en relation avec eux. Ce sont des dispositifs s'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs proches et qui viennent compléter l'offre existante, en permettant de répondre à de nombreux besoins liés à la souffrance psychique de ces derniers (à ne pas confondre avec les troubles psychiques). Le cadre de référence fondateur des MDA est le cahier des charges de 2005, les principes et modalités pratiques énoncés dans ce document, ont fortement contribué au développement des MDA, et crée l'impulsion nécessaire pour construire des partenariats multiples et pluridisciplinaires autour de ce dispositif. Une MDA « de taille moyenne » reçoit environ 700 à 1.000 jeunes par an (la plupart reviennent 2 ou 3 fois à la MDA) et environ 150 à 250 parents (souvent plusieurs fois, et d'autant plus si ces parents participent à « un groupe de paroles »).



INFORMATIONS

complémentaires

Adultes

Grâce à une évaluation permanente et une mise en réseau réelle, les associations gestionnaires PEP adaptent leurs structures pour répondre aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la personne accompagnée en impulsant une politique qui se met en œuvre à travers l'accès au droit commun garant de l'appartenance à la société. Le réseau PEP s'attache notamment à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des centres de formation d'apprentis spécialisés (CAF-S), de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, d'un CAP emploi, de 4 entreprises adaptées (EA) et 39 établissements d'aide par le travail (ESAT) dont ses associations assurent la gestion, en s'appliquant à développer les dispositifs «hors les murs», pour une société toujours plus ouverte et inclusive. Le réseau PEP s'implique par ailleurs dans le développement des solutions d'hébergement pour les adultes en situation de handicap, au travers de sa gestion de 41 foyers.

Adapter l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Entre 2014 et 2015, la Fédération Générale des PEP a mené une vaste «recherche-action» portant sur l'adaptation de l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap, avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Cette étude réalisée sur 14 territoires (14 associations départementales gestionnaires de près de 200 établissements médico-sociaux impliqués) a contribué à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'articulation des différents accompagnements médico-sociaux, mais aussi sanitaires, éducatifs, socio-éducatifs, de loisirs, etc. dans le but de favoriser la mise en place, le suivi et l'évaluation de parcours individualisés de personnes en situation de handicap et favoriser les coopérations entre les acteurs.

Au travers de ce travail d'expérimentation, le réseau PEP poursuit résolument son engagement dans l'accompagnement de l'évolution de l'activité de ses établissements et services, vers un réel «décloisonnement» et d'une meilleure mobilité des usagers, dans une logique de déploiement de «dispositifs globaux d'accompagnement» dotés de «plateaux techniques coopératifs», qui permettront de fédérer leurs prestations avec ceux assurés par d'autres institutions.

L'une des conclusions majeures du rapport de recherche présenté à l'occasion des Rencontres PEP 2015 à Paris, souligne notamment l'importance d'un équilibre dans le processus de coordination, entre l'implication des personnes accompagnées et de leurs familles et de



© Thomas Dworzak / Magnum Photos pour les PEPs

celles des institutions et des professionnels. Un équilibre difficilement atteignable selon l'importance du capital (dont les fortes disparités sont par ailleurs soulignées) social, culturel, économique...des personnes concernées.

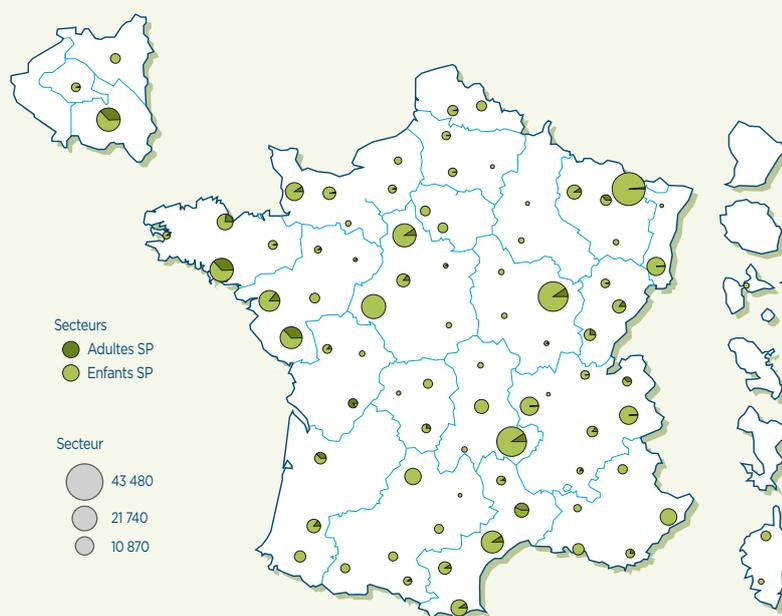
En ce sens et sur la base de ces résultats, le Mouvement des PEP a adopté son 5^{ème} projet fédéral (2018-2022), en faisant de l'émancipation et du renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive.

Seniors

Le réseau PEP s'est développé historiquement en direction de l'enfance et de l'adolescence. Puis, dans un contexte de difficultés des jeunes dans leur transition vers l'emploi, notre réseau a su s'adapter pour répondre à ce besoin, dans un premier temps de manière à proposer des places en ESAT à ces jeunes adultes reconnus travailleurs handicapés, aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement dédiés. Dans cette même logique d'accompagnement tout au long de la vie, le réseau PEP a ouvert ces dernières années son activité en direction des personnes âgées, par la création d'EHPAD dont les plus récents proposent des places réservées pour les personnes vieillissantes en situation de handicap, la création de MARPA en milieu rural.... Le réseau PEP intervient également dans les dispositifs de prévention des risques de chutes, dans la rééducation post-traumatique liée à ces dernières, et a su produire des technologies de pointe pour y répondre. Les PEP interviennent également dans le cadre de dispositifs d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les produits par région du secteur propre

RÉGIONS	ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	
		2016	2015	MONTANT	%
ALSACE	17	6 946	6 218	728	12%
AQUITAINE	10	11 878	11 312	566	5%
AUVERGNE	9	1 695	1 772	-77	-4%
BASSE-NORMANDIE	16	2 826	2 599	228	9%
BOURGOGNE	85	15 681	15 454	228	1%
BRETAGNE	35	9 305	9 873	-568	-6%
CENTRE	144	31 494	30 983	511	2%
CHAMPAGNE	5	1 143	1 163	-20	-2%
CORSE	7	1 447	1 370	77	6%
FRANCHE-COMTÉ	12	3 750	3 886	-136	-3%
HAUTE-NORMANDIE	4	898	1 223	-325	-27%
ÎLE-DE-FRANCE	17	9 977	11 542	-1 565	-14%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	35	7 620	7 386	234	3%
LIMOUSIN	10	6 166	5 652	514	9%
LORRAINE	79	9 664	9 147	517	6%
MIDI-PYRÉNÉES	22	3 784	2 846	938	33%
NORD PAS-DE-CALAIS	9	5 901	5 303	598	11%
PACA	13	4 460	4 807	-347	-7%
PAYS-DE-LA-LOIRE	25	5 206	5 967	-761	-13%
PICARDIE	9	7 791	5 219	2 572	49%
POITOU-CHARENTES	12	8 425	6 833	1 592	23%
RHÔNE-ALPES	16	3 442	3 391	51	2%
DOM	6	463	573	-109	-19%
TOTAL GÉNÉRAL	597	159 962	154 518	5 444	4%



INFORMATIONS

complémentaires

Les activités du secteur propre

→ Droit aux vacances

Les PEP qui gèrent 67 centres de vacances ont permis en 2016 à plus de 30 000 enfants de partir en colonie de vacances (sportives, culturelles, scientifiques...). L'enquête de satisfaction nationale 2016 a montré que plus de 91% des enfants étaient satisfaits de leurs séjours et que dans le même temps, plus de 91.2 % des parents ont trouvé le séjour bénéfique ou très bénéfique pour leurs enfants : autonomisation, découverte de nouveaux territoires... (Enquête nationale 2016 source Sphinx).

→ Classes de découvertes : l'école autrement

Les PEP, mouvement complémentaire de l'école, sont un acteur historique de l'organisation de classes de découvertes en partenariat avec les enseignants. En 2016, 100 000 enfants sont partis en classes de découvertes avec les PEP. Les classes de découvertes se déroulent dans nos centres PEP avec des professionnels permanents qui assurent la mise en place d'activités pédagogiques et éducatives pour apprendre autrement et mettre en application les savoirs scolaires. Ce savoir-faire est reconnu aussi bien par les enseignants que les enfants (en 2016, pour 98 % des enseignants, la classe de découvertes a répondu à leurs attentes). (Enquête nationale 2016 source Sphinx).

→ Classes de découvertes des métiers

Les PEP organisateur majeur de classes de découvertes en France ont créés de nouvelles thématiques en lien avec l'éducation nationale et les enseignants à savoir les classes de découvertes des métiers. L'objectif est de permettre aux enfants de collège (4ème ou 3ème) de découvrir de nouveaux métiers éloignés de leur quotidien cela afin de leur donner envie de s'impliquer dans leur orientation.

→ Séjours Vacances Scolarité (VaSco)

Les PEP permettent à des dizaines de milliers de jeunes de profiter de vacances collectives (colonies ou accueils de loisirs). Depuis 2005 les PEP développent des séjours innovants reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent à des enfants (en lien fort avec les parents) de préparer leur rentrée tout en profitant de la fin des vacances pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités, expérimenter la mobilité... L'objectif des VaSco est de favoriser l'inclusion sociale et scolaire de tous les enfants en contribuant à l'égalité des chances et en valorisant l'image de l'école. Les matinées sont consacrées aux apports méthodologiques pour mieux comprendre l'école tandis que les après-midi sont l'occasion de se divertir tout en favorisant l'autonomie, la socialisation et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes : ateliers culturels, sportifs, grands jeux,...



→ Séjours adaptés et en inclusion

Les PEP accueillent chaque année des enfants et jeunes en situation de handicap dans des séjours de vacances ordinaires favorisant ainsi la rencontre avec l'autre, le vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des différences... Les PEP développent également des offres de séjours de vacances adaptés pour enfants et adultes en situation de handicap. Le départ en vacances, comme l'accès aux loisirs, étant un droit pour chaque personne.

→ Séjours familles dans le cadre du tourisme social

En 2016, 1 300 familles sont parties avec les PEP. Le tourisme famille c'est permettre à tous et notamment à ceux qui ne partent pas ou plus de bénéficier de vacances et le temps d'une semaine ou de quelques jours de s'évader du quotidien. Les PEP accompagnent ces familles au montage de dossier de financements en partenariat avec d'autres associations comme les Restos du Cœur et avec les pouvoirs publics (dont la CAF). Les vacances sont un droit aussi bien pour les enfants que pour les familles.

→ Accueils de loisirs péri et extrascolaires

Les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. Ils comptent aujourd'hui plus de 200 accueils de loisirs sans hébergement (extrascolaire) et accueils de loisirs associés à l'école (périscolaire). Le respect du rythme de l'enfant, l'implication des parents, l'apprentissage de la vie en collectivité mais aussi l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers sont au cœur du projet éducatif des PEP afin de favoriser la continuité éducative pour tous.

DÉCROCHAGE

→ Ateliers relais PEP

Les 6 ateliers relais PEP sont prévus pour un accueil de six semaines, l'objectif étant de provoquer une reprise de la scolarité des collégiens en voie de déscolarisation dans un cadre de relations sociales apaisées. L'emploi du temps des élèves se divise en deux temps : la matinée est le plus souvent réservée à l'enseignement dispensé par des professeurs de collège ou d'école. Les activités de l'après-midi sont destinées à encourager la lecture, à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sportives, sociales et économiques.

→ Accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'assistance pédagogique à domicile

Le réseau PEP, assure la coordination et la mise en œuvre de l'assistance pédagogique à domicile dans 85 départements. En mettant à disposition des enseignants issus, dans la mesure du possible, de l'établissement de l'élève éloigné ponctuellement de l'école, il participe ainsi activement au maintien de la continuité d'une scolarité de qualité pour plus de 8 000 enfants malades ou accidentés par an.

→ Accompagnement des mères lycéennes

Les PEP mettent en place depuis 2014 le Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes. L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et mères et de lutter contre les risques de décrochage social et scolaire.

→ Ecole de la deuxième chance (E2C)

Les PEP gèrent une école de la deuxième chance (E2C) qui permet à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires peuvent ainsi trouver le chemin de l'emploi ou s'inscrire dans une nouvelle démarche de formation.

→ Allo Ecoute Ado - Allo Ecoute Parents

Les PEP ont développé deux services d'écoute en direction des adolescents et des parents. Le premier permet de lutter contre le mal-être des jeunes, de prévenir les situations à risque et notamment le suicide. Le second apporte des conseils aux parents lorsque des difficultés relationnelles avec leurs enfants apparaissent ou lorsqu'ils repèrent des difficultés chez leurs enfants. Il s'appuie sur un réseau de partenaires très développés qui permet, au-delà de l'écoute, d'orienter les publics vers les professionnels les plus pertinents pour construire un accompagnement et une réponse dans le temps. (PEP 43)

→ Plan Local d'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Ce dispositif vise, par une approche locale, l'accès à l'emploi des personnes en grandes difficultés dans le cadre de parcours individualisés. C'est un outil local de mise en cohérence des actions d'insertion, de formation ou d'accompagnement social menées par les différents acteurs de terrain. Il vise particulièrement les personnes en situation d'exclusion durable du marché de l'emploi : chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, les personnes en difficultés professionnelles et sociales liées à la famille (éclatement familial), au logement (SDF), à la santé (maladie, dépendance...) et les personnes en situation de marginalisation sociale (jeunes en graves situations d'échecs). (PEP78)

→ Développement du secteur petite enfance PEP

Depuis près de 10 ans, les PEP s'investissent dans le domaine de la petite enfance en lien avec leurs valeurs et leur vision de l'éducation. 36 structures PEP existent aujourd'hui et accueillent environ 2 557 enfants. Ces structures (crèches, micro-crèches, multi-accueils...) peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap. Dans le cadre d'un accueil ordinaire, ces projets permettent l'inclusion sociale d'enfants en situation de handicap et offrent un temps de répit aux familles. Parfois adossées à des structures spécialisées les équipes sont étayées par des professionnels spécialisés qui travaillent en étroite partenariat avec les structures qui suivent ces enfants (CAMSP, SESSAD, Services hospitaliers, SAFEP...). Les PEP développent également des dispositifs passerelles et des dispositifs d'inclusion en structures petite enfance.

→ Accompagnement à la parentalité

Les PEP dans chaque action mettent en avant le rôle éducatif primordial des parents et la nécessaire co-construction des projets et dispositifs en lien étroit avec eux. Les PEP mettent aussi en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la parentalité. En 2016, 25.000 parents ont été accompagnés, que ce soit dans le cadre de LAEP (Lieux d'Accueil et Enfants Parents), des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, des dispositifs d'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, et bien d'autres. En lien avec les orientations de la CNAF, les PEP s'engagent fortement sur ce secteur porteur d'innovation sociale vers une société plus inclusive. Un outil de capitalisation et de valorisation des actions a été développé par la Fédération Générale des PEP : « Etre parent, actions et dispositifs partenariaux à développer dans les territoires pour répondre aux besoins des familles ».

INFORMATIONS

complémentaires

→ Actions 1001 Territoires

Les PEP se sont associés à 17 autres acteurs de l'éducation pour favoriser la mobilisation des parents dans les parcours de leurs enfants. Les actions 1001 Territoires visent à construire des coopérations de ces acteurs de l'éducation en direction des familles les plus éloignées de l'école, à permettre l'expression de ces familles et les rendre acteurs.

→ Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisation

La Fédération Générale des PEP, membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme participe à de nombreux projets de lutte contre l'illettrisme : Gestion de CRIA (PEP 18 - PEP 36) Animation d'ateliers de lutte contre l'illettrisme (PEP 03-PEP28) Prix littéraire (PEP 42, PEP 78) Édition d'ouvrages dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme (PEP 57), Actions Educatives Familiales (AEF). Les PEP 46 proposent des ateliers atelier de lecture et écriture aux parents d'enfants du voyage accompagnés dans le cadre du dispositif de Médiation scolaire.

→ Réussite éducative

Les PEP ont été signataires, dès 1992, de la première charte de l'accompagnement scolaire. Dans cette logique les PEP s'inscrivent dans des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux (CEL), les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les actions dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Par exemple, dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Toulouse, les PEP 31 portent actuellement un dispositif de « Réussite Éducative » tout en gérant un ENAF (espace d'accueil des Élèves Nouvellement Arrivés en France) pour éviter le repli communautaire, rendre les familles confiantes dans les activités collectives et associer parents et enfants dans les mêmes projets.

→ Accompagnement à la scolarité

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. 9 associations proposent un accompagnement aux activités culturelles, 25 associations gèrent un accompagnement scolaire, et chaque année c'est plus de 20 000 enfants qui sont accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de 5 000 enfants pour l'aide aux devoirs et plus de 18 000 pour l'accès aux activités culturelles.

→ Dispositifs « Devoirs faits »

Les PEP se sont engagés dans le dispositif « Devoirs faits » déployé par le MEN aux bénéfices des collégiens. Avec l'appui de nos associations, les bénéficiaires sont aidés à réaliser leurs devoirs et leçons dans l'enceinte du collège, permettant ainsi une meilleure égalité d'acquisition pour tous. FACE PEP élabore une formation en direction des intervenants de cette nouvelle activité.

→ Centre Socio-Culturel (CSC) et Espace de Vie Sociale

Les PEP 28 gèrent deux centres socio-culturels. Ils permettent d'avoir une réponse globale aux besoins d'appui des familles et d'animer la vie d'un quartier en réservant une large place d'expression des habitants dans les choix du projet. Les actions répondent aux besoins des enfants et jeunes, au développement d'activités de loisirs et de culture, aux actions intergénérationnelles... Des EVS sont en cours de développement sur les territoires de plusieurs autres associations PEP.

→ Vers une continuité éducative: suivi des PEDT et préparation du plan mercredi

Les PEP se sont mobilisés pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires (mise en place des TAP, des accueils périscolaires, formation des bénévoles, mise en place d'outils éducatifs...) sur tous les territoires en lien avec les collectivités, l'éducation nationale, les Caisses d'Allocations Familiales, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les parents... Elle poursuit les activités liées aux PEDT dans les territoires qui maintiennent la semaine de 4,5 jours. Les associations PEP préparent le nouveau dispositif dit « Plan mercredi » qui sera mis en place pour la rentrée 2018 pour les communes repassées à la semaine de quatre jours.

→ Des parcours civique et citoyen pour tous

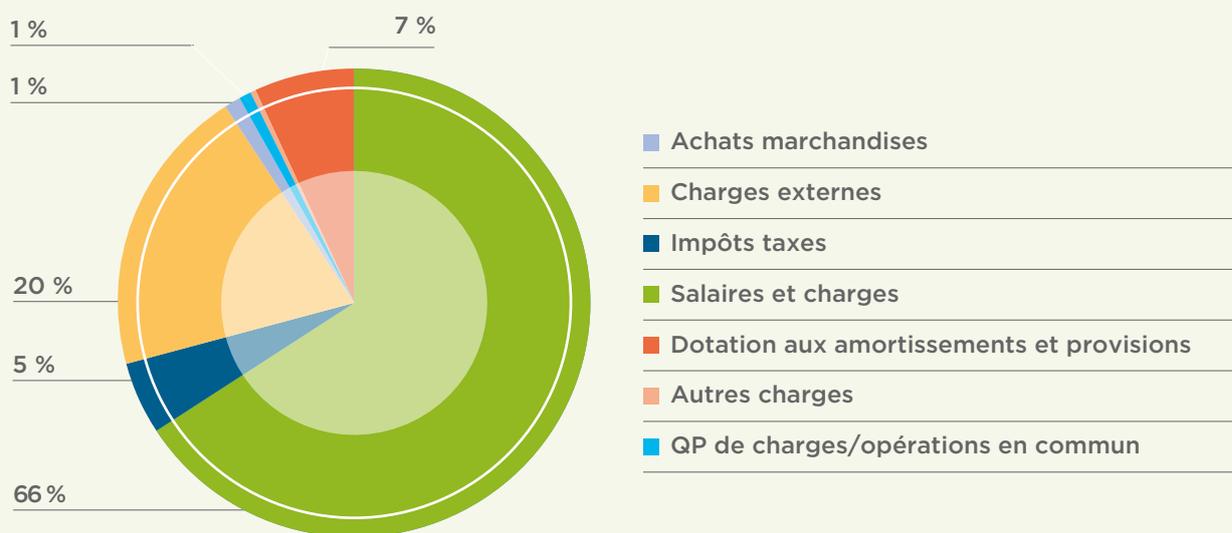
Le contexte politique, social et économique amène aujourd'hui la Fédération Générale des PEP et son réseau d'associations territoriales à réaffirmer sa mobilisation pour poursuivre et amplifier son action civique et citoyenne sur l'ensemble des temps éducatifs, sociaux et médico-sociaux.; l'émancipation et la citoyenneté étant au cœur des actions PEP tout au long de la vie. Une plaquette a été réalisée à ce sujet et des actions de capitalisation et de valorisation des actions du réseau PEP.

→ Solidarité

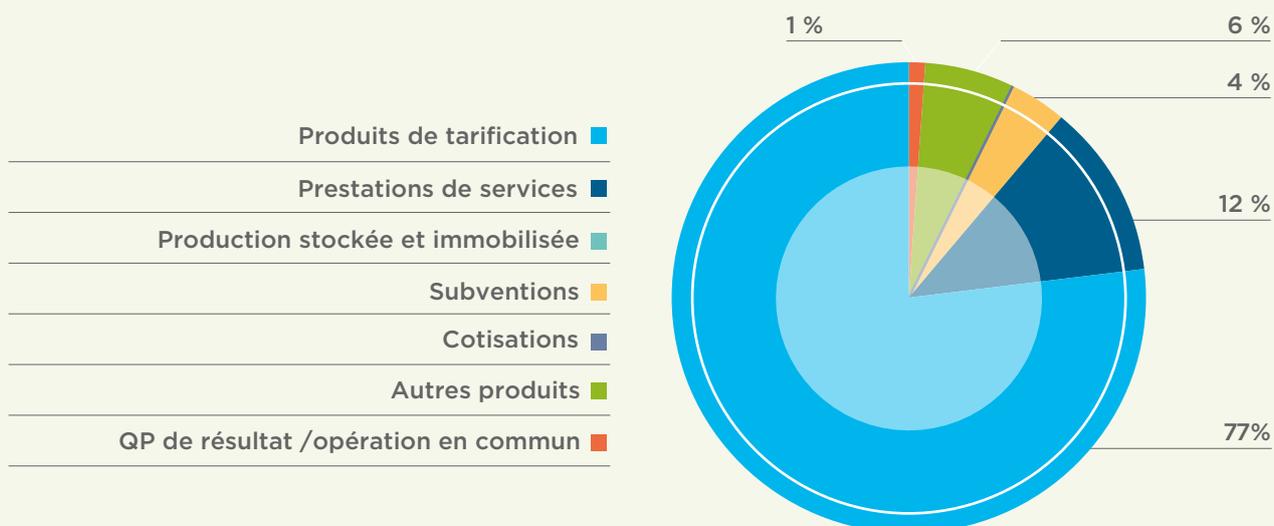
Fidèle à ses principes de solidarité, le réseau PEP mène des actions au quotidien : accompagnement des enseignants dans la réalisation de leurs projets pédagogiques de classes de découvertes aide au départ en vacances des plus démunis et des personnes en situation de handicap, accompagnement social et familial (bourses, aides à la cantine, achat de vêtements, etc.). En 2016, le montant des sommes versées directement dans le cadre de la solidarité s'élève à 1,2 M€.

RÉPARTITION DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

→ RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION



→ RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION



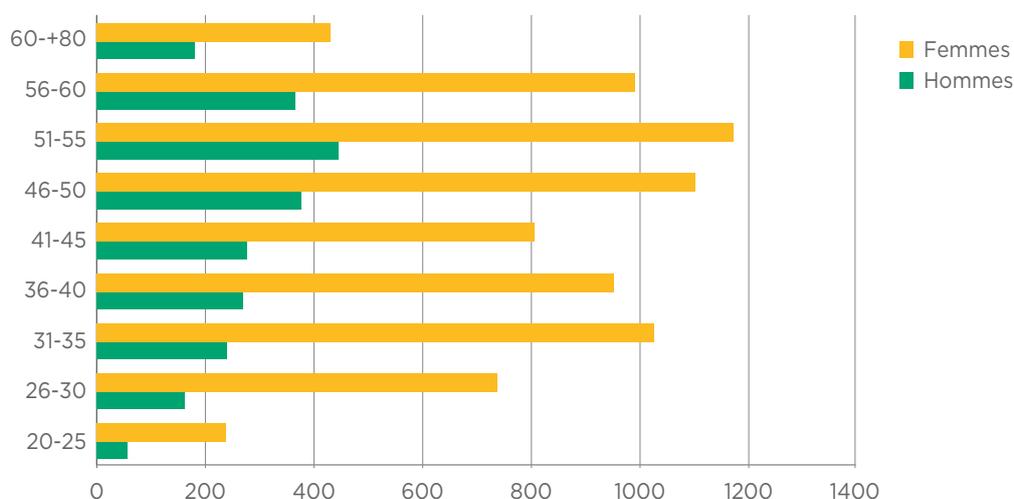
INFORMATIONS

complémentaires

Le poste salaires et charges représente 530 M€ soit 65% des charges d'exploitation pour un effectif global de 20 571 salariés soit 11 846 équivalents temps plein au 31 décembre 2016. Le secteur social et médico-social emploie 15 047 personnes pour un équivalent temps plein

de 10 066 personnes et le secteur propre 5 523 personnes pour un équivalent temps plein de 1 780 personnes. Le nombre de personnels mis à la disposition ou affectés recensés en 2016 s'élève à 828 (641 sur le secteur social et médico-social et 249 sur le secteur propre).

→ LA RÉPARTITION EST DE 75 % DE FEMMES ET 25 % D'HOMMES.
L'ÂGE MOYEN EST DE 44 ANS.



Les administrateurs, le bénévolat et les personnels mis à disposition ou affectés

→ Le bénévolat statutaire



Le réseau PEP fait appel à de nombreux bénévoles et de militants qui interviennent directement dans certaines actions, aux côtés des salariés. Le recensement 2016 du bénévolat autre que statutaire qui a été réalisé fait apparaître plus de 320.000 heures réalisées.

Un premier recensement des adhérents a été réalisé en 2016 et fait apparaître près de 90 000 personnes.



LES PEP

La force d'un réseau associatif national, les convictions d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous : à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.



Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org
www.lespep.org